

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2062 - MERCREDI 16 JUILLET 2014

Bandundu

Lancement des travaux de construction du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo



La priorité sera donnée à la culture des légumes et autres produits maraichers

L'ouvrage qui entre dans le cadre de la révolution de la modernité prônée par Joseph Kabila se veut le symbole du dynamisme d'un Congo en mouvement en route vers l'émergence. La cérémonie inaugurale de lancement des travaux a eu lieu le 15 juillet en présence du chef de l'État qu'accompagnaient quelques officiels et du gouverneur de la province du Bandundu. Sur les 75000 hectares prévus sur le site, près de dix mille devront à terme être consacrés à la culture de légumes et de produits maraichers. Quatre-vingt-trois millions de dollars ont été mobilisés sur fonds propres par l'exécutif national pour matérialiser cet important projet qui sera relayé dans d'autres provinces du pays.

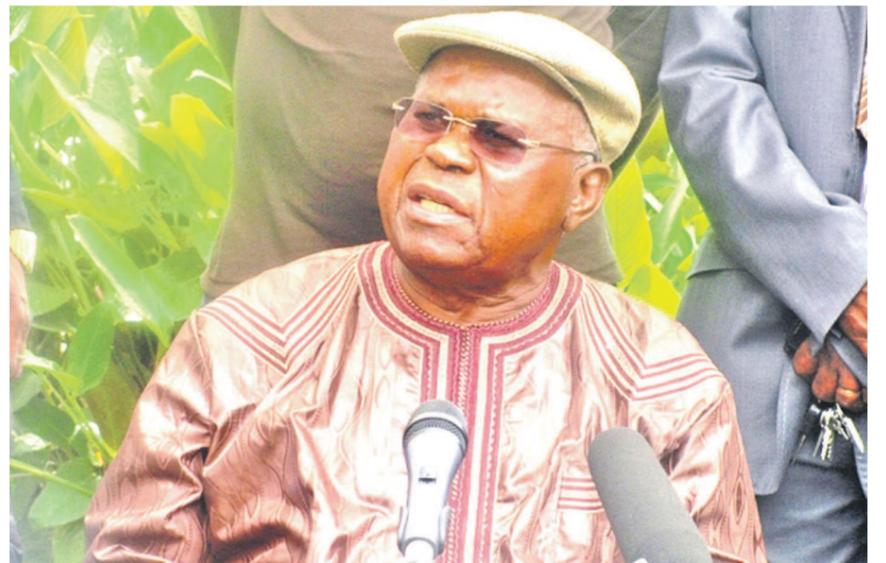
L'objectif poursuivi par le gouvernement en initiant ce vaste chantier est de renforcer l'agriculture, véritable pilier de l'économie congolaise, pour permettre aux citoyens d'accéder à des denrées alimentaires à des prix acceptables.

Page 19

Vie des partis

L'UDPS veut fédérer toute l'opposition autour d'Étienne Tshisekedi

Dans une mise au point signée par son porte-parole, cette force politique entend réaffirmer le leadership de son leader dans une opposition plus que jamais émiétée. L'UDPS rappelle qu'à la table ronde ayant réuni sous l'égide de la Monusco les forces politiques de l'opposition, il a été admis qu'il fallait mener des actions communes susceptibles de permettre à Etienne Tshisekedi, considéré jusqu'à ce jour comme l'élu de la présidentielle du 28 novembre 2011, « de prendre ses fonctions présidentielles ». Au moment où Martin Kobler appelle le peuple congolais à prendre ses responsabilités et que les évêques catholiques l'exhorte à protéger le Congo et à demeurer vigilant, Étienne Tshisekedi demande aux uns et aux autres d'aimer leur pays qu'est la RDC, de se pardonner et de bannir la haine. [Page 18](#)



Étienne Tshisekedi

EXAMENS D'ÉTAT 2014

Publication des résultats sur fond d'agitation

La publication des résultats de toutes les filières des écoles de Kinshasa a débuté depuis le 14 juillet. Avec un total de 120.258 participants à cette épreuve nationale dans la ville-province de Kinshasa, l'on note un taux de réussite avoisinant les 58%, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année dernière. Ce qui explique les scènes de joie et d'hystérie collective enregistrées de la part des lauréats sur les voies publiques sur fond de débordement. Et pourtant à la veille de la publication des résultats, le gouvernement provincial de Kinshasa avait porté à la connaissance des lauréats, parents et autres responsables éducationnels que les manifestations et autres comportements excessifs ne seront pas tolérés sur la voie publique. Mais hélas ! C'était sans compter avec des lauréats agités qui n'écoutent que la voix de leur propre raison. [Page 19](#)

COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE

La BCC invite le gouvernement à mettre en œuvre des réformes structurelles

Au cours de la réunion de comité de politique monétaire qu'il a présidée le lundi, le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC) Deogratias Mutoombo a rappelé que l'inflation était sous contrôle. En dépit de cela, il a lancé un appel à l'endroit du gouvernement pour que celui-ci puisse accélérer « la mise en œuvre des réformes structurelles, gages d'une croissance économique, vigoureuse, verte et inclusive. La stabilisation du taux de change en constitue

une parfaite illustration».

Eu égard à la stabilité remarquable du cadre macroéconomique et afin d'améliorer la collecte des dépôts en monnaie nationale indispensables au financement des activités productives intérieures, le gouverneur de la BCC souligne que le comité de politique monétaire a décidé, sur les bases des analyses faites, d'alléger toute contrainte sur les dépôts en monnaie nationale. [Page 18](#)

FOOTBALL AMICAL

Égalité entre Mazembe et Hussein Dey d'Algérie

Page 20

ÉDITORIAL

Brazzaville

Que Brazzaville redevienne, au fil des années, l'une des villes du continent vers laquelle afflue, pour y débattre et y dialoguer, l'élite africaine la plus diverse, n'a rien qui puisse nous étonner. Située de façon idéale au cœur du continent, restructurée afin que des visiteurs de plus en plus nombreux y séjournent confortablement, dotée de tous les moyens techniques nécessaires pour être en contact direct avec l'ensemble du monde, totalement sécurisée, elle détient des atouts maîtres dont nos dirigeants entendent bien user pour affirmer la présence du Congo sur la scène internationale.

La preuve que ce qui est énoncé ici reflète bien la vérité nous est donnée par la multiplication des rencontres de toute nature qui s'y déroulent ou vont s'y dérouler dans les mois à venir : la conférence des évêques d'Afrique centrale, le forum Forbes Africa, la conférence sur la Centrafrique, pour ne citer que les plus notables dans l'immédiat, avec, en toile de fond, les Jeux Africains de 2015 qui projettent la capitale du Congo sur le devant de la scène sportive mondiale.

Peut-on tirer de ce qui précède la conclusion que tout est parfait dans le meilleur des mondes ? Évidemment non, car beaucoup reste à faire pour que Brazzaville soit en mesure de rivaliser avec New-York, Paris, Londres, Beijing, Rio de Janeiro ou Moscou. À commencer par l'amélioration de l'offre hôtelière, la mise en place de circuits touristiques dignes de ce nom dans et autour de la cité, le désengorgement du centre ville qui est de plus en plus difficilement accessible, la création de cinémas et de salles de théâtre, l'ouverture de lignes aériennes nous mettant en relation directe avec l'ensemble du Bassin du Congo, l'aménagement de croisières sur le fleuve, etc. etc.

De tous les objectifs que notre pays devrait se fixer aujourd'hui, celui-là est sans aucun doute l'un des plus importants car il projetera du Congo tout entier l'image d'un pays moderne, vivant, ouvert, dynamique, à l'écoute du reste du monde. En quelque sorte un lieu idéal pour réfléchir au présent et à l'avenir, où tout est conçu pour la réflexion, la confrontation des idées, la recherche de solutions aux problèmes de ce temps. En jouant à fond cette carte, nous ne pouvons que gagner la partie.

Les Dépêches de Brazzaville

DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso élevé Grand Croix par l'association internationale des soldats de la paix

L'Association internationale des soldats de la paix (AISP) a honoré ce 15 juillet à Brazzaville, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en l'élevant à la dignité de Grand-Croix de la commémoration de la paix.



Les soldats de la paix posant avec Denis Sassou N'Guesso

L'écharpe et l'insigne de cette distinction honorifique ont été remis au chef de l'État congolais par le président de l'AISP, Laurent Attar Bayrou. Cette distinction est une reconnaissance des efforts du président Denis Sassou N'Guesso dans la préservation de la paix et la résolution des conflits ainsi que dans les luttes de libération des peuples d'Afrique en lutte contre le colonialisme et l'apartheid.

Le président de l'AISP a notamment évoqué la participation des soldats congolais aux missions internationales de maintien de la paix sur le continent africain. C'est notamment le cas en Angola, en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, au Rwanda, au Tchad et au Soudan, a-t-il souligné.

Le chef de l'État a, pour sa part, remercié le président de l'AISP

pour la reconnaissance que lui a témoignée son association : « Vous avez, monsieur le président, en m'accordant votre prédilection, reconnu la modeste part que j'ai pu apporter pour la préservation de la paix et la sauvegarde de la liberté dans mon pays et au-delà », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso, avant d'ajouter : « Je voudrais simplement et sincèrement vous dire merci d'avoir voulu au cours de cette cérémonie symbolique, célébrer, honorer la paix et la liberté, afin que nous n'oublions jamais que ces deux valeurs sont les moteurs de la vie. Voici donc pourquo, ici au Congo, nous avons toujours inscrit notre action et nos ambitions collectives dans la quête permanente de la paix et de la liberté ».

Force de proposition des Na-

tions unies, l'AISP regroupe tous les casques bleus dans le monde. En dehors du chef de l'État congolais, cette association a également récompensé les ministres Pierre Oba et Rodolphe Adada pour le travail qu'ils ont accompli en faveur de la paix aux côtés du président de la République.

Pour ce qui concerne le ministre Pierre Oba, le président de l'AISP a mentionné son implication dans les négociations de paix ayant conduit à l'indépendance de la Namibie, au retrait des troupes cubaines en Angola et à la fin de l'apartheid. S'agissant du ministre Rodolphe Adada, il a rappelé les fonctions que ce dernier a assumées en tant que représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Darfour (Soudan).

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PROMOTION DES ENTREPRISES PRIVÉES

La création d'une structure d'appui s'impose

Dans le but de participer à la diversification de l'économie nationale, le ministère des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de l'Artisanat a recommandé la création d'un espace. Ce cadre aura pour but d'identifier les promoteurs des projets prioritaires et de faciliter la création d'entreprises. Cela, en attendant la mise en place d'un fonds spécial pour appuyer la promotion de ce secteur.

La restitution des résultats du rapport provisoire pour la mise en œuvre de cet incubateur pilote du secteur des PME a été présenté le 14 juillet à Brazzaville. Cofinancé par le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade) et la Banque

mondiale, cette étude a été réalisée en trois semaines par le cabinet belge Émerc.

L'analyse factuelle a permis de sélectionner le type d'incubateur le plus approprié aux besoins des bénéficiaires, identifier le marché potentiel, suggérer des partenaires potentiels. Elle a également permis de localiser un site en vue de l'implantation. La ville de Pointe-Noire est favorable, d'après l'étude réalisée. À ce point, les techniciens des PME ont demandé à ce que le travail soit approfondi. Pour enrichir leurs recherches, ces experts devront prendre en compte les efforts faits par le gouvernement dans le cadre du Doing Business de la diversifica-

tion et de la modernisation ainsi que du programme de développement du contenu local.

La définition d'un incubateur, son positionnement juridique et institutionnel ainsi que son mode de fonctionnement, les ressources financières appropriées pour sa mise en œuvre devraient également figurer dans ce rapport attendu d'ici le mois d'août. « Nous avons reconnu la pertinence du travail fait. Mais nous leur avons demandé d'aller plus loin. Et nous nous sommes engagés à mettre à leur disposition des informations supplémentaires concernant, entre autres, la situation politique, économique et socio-culturelle de notre pays », a dé-

claré le directeur de cabinet du ministre des PME, Amand-Bienvenu Voudibio.

Soulignant par ailleurs l'efficacité du partenariat entre le gouvernement et la Banque mondiale, Armand-Bienvenu Voudibio a souligné : « L'examen de l'élaboration provisoire marque le début de la phase active des acquisitions et des activités prévues dans le Pade, donnant ainsi un contenu concret et visible du partenariat entre la Banque mondiale et le gouvernement. Il faut se féliciter de cette avancée qui sera suivie par bien d'autres projets devant refléter le niveau et la qualité de notre relation. »

Notons que les réalisations de

cet incubateur pilote une fois adoptées, elles vont présenter le port-enseigne des mécanismes et outils de nouvelle génération destinés à l'appui aux PME. C'est l'entame de la réalisation de la politique de développement des PME, dont l'ambition est de devenir « l'entreprise des entrepreneurs ».

Pilier du programme national de développement du gouvernement à l'horizon 2012-2016, le Pade a pour objectif de soutenir le développement du secteur privé par la promotion des investissements dans les chaînes de valeurs. Le développement des PME fait aussi partie de ses missions.

Lopelle Mboussa-Gassia

NOUVELLE TARIFICATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Les consommateurs plaident pour leur implication dans le processus

Le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique a entamé une réflexion sur la fixation du tarif social de l'électricité en République du Congo. Des cadres et agents du secteur concerné sont même en formation depuis le 14 juillet.

L'initiative a fait réagir l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) qui souhaite une implication des consommateurs à ce processus en vue d'un résultat concerté et crédible. Dans un communiqué de presse, parvenue à notre rédaction, l'association propose cette approche inclusive, qui s'ouvriraient sur d'autres acteurs, tels, les associations des consommateurs d'une part et les grands consommateurs à travers les syndicats et associations du patronat congolais d'autre part.

Selon l'O2CD, cette option a été retenue dans le Plan national de développement (PND) 2012-2016. « Le gouvernement s'engage à promouvoir et pérenniser une culture (...) d'inclusion à tous les niveaux (administration publique, secteur privé, société civile et ONG, populations, etc.) comme gage sûr devant conduire le Congo vers l'émergence ». Pour l'O2CD, cette vision du PND est en phase avec le principe de la responsabilité partagée.

Dans sa réaction, l'Observatoire engage les initiateurs de cette réunion d'impliquer le maillon ci-dessus cité dans la chaîne de cette réforme, afin de donner force et vigueur à l'orientation du PND. Tout en louant l'initiative de la réflexion, il rappelle que le coût de l'électricité au Congo est facturé avec diverses taxes, à savoir le droit à la consommation, la redevance audiovisuelle (RAV), la taxe sur la valeur ajoutée et les centimes additionnels.

Par ailleurs, il indique que l'incidence financière de toutes ces taxes varie d'une facture à l'autre et d'un consommateur à l'autre selon son niveau de consommation. Cependant, le prix unitaire du kilowatt fixé à 49,08 FCFA ne varie pas d'une facture à l'autre.

Poursuivant son argumentaire, l'Observatoire souligne que cette variabilité des taxes diverses contribue largement à la hausse du prix de l'électricité au Congo, depuis la réforme introduite en 1994 pour les autres taxes et 2001 pour la RAV. D'où la suggestion de l'O2CD de la nécessité d'une lecture froide des taux applicables aux différentes taxes indexées sur la consommation réelle de chaque consommateur.

Rappelons que la formation du ministère organisée par l'agence de régulation du secteur de l'électricité prendra fin le 16 juillet. À partir des connaissances acquises, les participants devront être en mesure de déterminer le prix et/ou le montant que devrait dorénavant payer le consommateur suivant sa catégorie.

Nancy France Loutoumba

WEB ET DESIGN

Des jeunes Congolais en compétition autour des contenus locaux

Après son lancement le 7 juillet, le Bantuhub Contest, une compétition informatique axée sur la réalisation d'applications web, Android et design, est entré réellement lundi dans sa phase pratique avec le début des challenges au complexe touristique Elonda, à environ 17 km au nord de Brazzaville.

Les épreuves Web du BantuHub Contest ont démarré lundi sous les projecteurs des caméras ordonnées pour la compétition qui se tient en mode télé-réalité. Dix jeunes sélectionnés à travers plusieurs départements du pays participent à l'épreuve Web, la première lancée des trois exercices que compte le concours. Outre la réalisation des sites Internet, en effet, le BantuHub Contest désigné comme première compétition du « code et du design » prévoit deux autres challenges : la création d'application sur Android et le design (création graphique).

Pendant deux mois, le temps que durera la compétition scindée en plusieurs sessions, de jeunes amateurs ou autodidactes, âgés de moins de 25 ans, vont concourir dans de meilleures conditions qu'offre le cadre d'Elonda. Le lundi 14 juillet, les 10 premiers sélectionnés, partagés en deux équipes, dans le cadre de la culture de co-working, ont débuté les codes pour réaliser des sites web.

L'objectif poursuivi par la compétition est non seulement d'inciter les jeunes à faire preuve de leur talent dans ce secteur, mais surtout de promouvoir la création de contenus locaux. Il est vrai que l'essor des nouvelles technologies offre de nou-

velles possibilités sur le plan économique et social. Mais d'un autre côté, il semble essentiel de trouver des applications adaptées aux besoins de la population africaine.

Une surprise à Elonda

Pour encourager les jeunes, l'association BantuHub, initiatrice du concept, avait prévu une surprise au beau milieu de leur exercice : la visite du ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Mougalla, qui a voulu saluer ces programmeurs pour l'essentiel amateurs et autodidactes. Entre motivations et encouragements, le ministre a situé le rôle des applications dans l'écosystème Internet.

« L'affaire intéresse le ministère des Postes et Télécommunications tout simplement parce qu'il y a un grand volet qui doit accompagner l'arrivée des infrastructures dans notre pays, c'est-à-dire le haut débit. C'est la capacité de donner à nos compatriotes le savoir pour développer des contenus. On peut avoir du haut débit, mais il nous faut du contenu local. L'Internet à haut débit doit s'accompagner d'un écosystème qui est à la fois infrastructurel et humain. Et là c'est le côté humain que nous voyons », a déclaré Thierry Mougalla. Chaque lundi et mardi, les

challengers sont internés à Elonda où ils vivent convenablement. Pendant deux mois, ils devront faire preuve de créativité pour bénéficier de la visibilité et des prix prévus par la compétition. Pour Vérone Mankou, président de l'association Bantuhub, le but est de montrer qu'au Congo il existe des talents qui sont méconnus, faute d'initiatives. « Beaucoup d'entreprises estiment qu'il n'y a pas assez de talents sur place dans ce secteur. Le BantuHub a pour mission de faire rayonner ces talents-là. C'est pourquoi nous avons décidé de sélectionner des jeunes dans plusieurs départements du pays pour les mettre en condition et qu'ils puissent développer des contenus de qualité, et prouver leurs capacités, que ce soit dans la conception web, application mobile ou création graphique », a-t-il expliqué.

Après les épreuves de juillet et d'août, les meilleures d'entre eux se retrouveront en final, en septembre prochain, dans l'espoir de gagner la cagnotte d'un million de FCFA. Les épreuves des sessions seront retransmises sur les chaînes de télévision partenaires, tous les samedis durant les deux mois de la compétition.

Quentin Loubou

Repère pour la définition de la notion de «Contexte» comme axiome principal de raisonnement dans la perspective du changement de la Constitution du 20 janvier 2002

Le débat sur l'opportunité ou non du changement de la Constitution du 20 Janvier 2002, surgit sur l'échiquier politique national depuis peu, suscite des remous au sein des Partis et Associations Politiques, faisant craindre de plus en plus une exacerbation des contradictions susceptibles de perturber le climat social et de ressusciter les extrémismes d'antan par l'instrumentalisation des identités sociologiques, elle-même favorisée par le faible niveau de conscience patriotique et politique de notre société.

C'est de ce fait, qu'ayant toujours milité pour un patriotisme républicain, j'ai cru devoir reprendre la parole dans ce débat si important pour l'avenir de notre pays, pour contribuer à son nécessaire assainissement en le débarrassant de tous les relents passionnels, émotifs, messianiques, claniques, tribalistiques... et en proposant de le recentrer autour de ce qui est indubitablement et objectivement la trame de toute pensée humaine, de tout texte de droit et a fortiori, de la loi fondamentale de tout pays : j'ai dit le contexte.

En effet, il est incontestable que toute pensée humaine toute philosophie, tout esprit de loi ou toute Constitution est tributaire de son contexte, comme le sont d'ailleurs sa compréhension, son applicabilité et donc son efficacité. Cette évidence intellectuelle m'oblige à rappeler quelques autres évidences politiques propres à ce débat, à la suite des déclarations de certains ténors de la classe Politique dans son ensemble :

1-Sur la nature de la Constitution du 20 Janvier 2002

La Constitution du 20 Janvier 2002 ne peut - être considérée comme la Constitution de Denis Sassou N'Gusso, même si elle porte comme tous les textes de droit, l'empreinte de ses rédacteurs. Cette Constitution est plutôt la réponse du peuple Congolais qui l'a adoptée par Referendum après en avoir discuté le projet localement sur l'ensemble du territoire, aux préoccupations et attentes exprimées à ce moment de son histoire.

2-Sur la volonté de reconduire Denis Sassou N'Gusso à la tête du pays après 2016

Le changement de la Constitution du 20 Janvier 2002 ne peut être systématiquement lié à la volonté de reconduire Denis Sassou N'Gusso à la tête du Pays après 2016. Concevoir et présenter les choses de cette manière serait accredité la thèse du coup d'état constitutionnel ou du passage en force - ce dont me semble t-il le Président Sassou

N'Gusso n'a pas besoin - c'est surtout prendre la responsabilité d'ôter au peuple souverain son droit inaliénable de choisir celui qui va présider en son nom aux destinées du pays. Çe serait enfin ramer à contre-courant de l'histoire universelle et retarder le développement de notre pays.

3-Sur le rôle du Président de la République dans le débat actuel

Contrairement à certaines opinions exprimées ici et là, je pense pour ma part que ce débat ne concerne pas pour l'heure le Président de la République car celui-ci ne peut pas s'exprimer sur ce débat ni intuitu personæ, ni es qualité, eu égard à la nature de sa fonction et aux attributs qui s'y rattachent, sans être parjure devant la Constitution du 20 Janvier 2002.

Il est certes vrai que le Président de la République reste à l'écoute du peuple dont il assure le mandat, mais pour l'heure ce débat concerne plus les forces vives de la nation dont la raison sociale est de former et d'exprimer l'opinion du peuple.

Ainsi dit, la constitution du 20 Janvier 2002 ne peut plus s'analyser en dehors du contexte post-conflit 1997-2000 qui l'a générée. A cette époque de l'histoire de notre pays, les préoccupations et les attentes du peuple Congolais peuvent - être résumées autour du triptyque suivant Paix-Réconciliation - Reconstruction.

Concernant la Paix, le peuple Congolais avait besoin de mettre un terme aux affrontements armés, aux déplacements et aux pillages massifs des populations, aux viols et tueries de toutes sortes, à la prolifération incontrôlée des armes de guerre et des milices privées... Il fallait reconquérir la Paix. Concernant la Réconciliation Nationale, le peuple Congolais avait besoin de recoudre le tissu social mis en lambeaux par les conflits armés ; à ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que notre Pays a frôlé la Balkanisation car non seulement il était coupé en deux pôles, mais en plus dans certaines Régions (Départements aujourd'hui) des nouveaux symboles de Souveraineté avaient été substitués aux symboles officiels de la Nation.

Quant à la Reconstruction, elle se déclinait tout simplement en la réhabilitation des infrastructures et des services détruits ou endommagés par les guerres. A cette époque, même la Municipalisation accélérée n'était pas envisagée.

La leçon qui s'impose à l'analyse de ce contexte est à n'en point douter, son caractère particulier et exceptionnel. Les textes de droit qui ont été pris et



publiés à cette époque portent ainsi la marque de ce caractère.

On peut donc affirmer sans aucune forme de démagogie ou de partisanisme, que l'attente légitime du peuple aujourd'hui est de retrouver une situation dite normale qui s'inscrit dans l'esprit des conclusions de la Conférence Nationale Souveraine de 1991. C'est cette attente qui justifie la nécessité d'un nouveau pacte social et qui fonde l'opportunité d'une nouvelle Constitution. Celle-ci devra traduire et répondre aux préoccupations actuelles résumées ainsi qu'il suit :

1-Au plan politique :

Depuis 2002, le pluralisme politique fondé sur les libertés individuelles et collectives comme base de stabilité institutionnelle et de développement, la été relancé. Les institutions républicaines ont été installées sur la base des consultations électorales, donc de la libre expression du peuple.

Les Congolais ne recherchent plus la paix comme en 1997-2000 ; leur préoccupation est aujourd'hui de consolider celle qui existe par des mesures pertinentes de nature à annihiler toute tendance contraire, ils voudraient ainsi :

- De l'égalité correcte entre les citoyens.
- De la promotion de l'excellence et du patriotisme
- Du respect absolu des règles républicaines dans le management des affaires publiques.
- De la lutte contre l'impunité.....
- Des mesures tendant à consolider non plus la réconciliation mais l'unité nationale.

2-Au plan économique

Entre 1997 et 2000, les perspectives de développement économique de notre pays étaient plombées à la fois par une dette publique abyssale et par un faible niveau de ressources propres. Aujourd'hui, notre pays a retrouvé une situation financière saine et un niveau de revenus propres suffisamment élevé

comme en témoigne le budget de République pour cette année 2014. Sur cette base, les préoccupations actuelles des Congolais se résument à ce qui suit :

- Une meilleure redistribution du revenu national
- Une politique active de lutte contre la pauvreté et le chômage, notamment celui des jeunes.
- Une lutte active contre la corruption et le détournement des deniers publics
- Une politique hardie de couverture sociale
- Une politique de formation des ressources humaines.

3-Au plan institutionnel et administratif

Il est vrai que la Constitution du 20 Janvier 2002 a garanti à notre pays une stabilité institutionnelle. Cependant l'évolution globale connue par le pays notamment au plan économique et financier fonde les préoccupations essentielles du peuple telles qu'elles peuvent être ainsi résumées :

- Un régime politique plus équilibré
- Une administration publique impersonnelle et républicaine

Il est à noter que les préoccupations ainsi présentées ont un caractère indicatif et non exhaustif. Cependant, elles ont le mérite d'attester de la nécessité d'un nouveau pacte social donc d'une nouvelle Constitution qui devra par ailleurs traduire dans son esprit la nouvelle dynamique de gestion des affaires publiques dans la perspective de l'émergence du Congo.

Pour parvenir à cette fin que je juge nécessaire pour l'évolution de notre pays, je suggère que le Comité de Suivi des conclusions de la Convention pour la Paix et la Reconstruction du Congo, tenue en 2001 et au cours de laquelle, les grands axes de la Constitution du 20 Janvier 2002 ont été adoptés procède au bilan de cette Constitution à la lumière des arguments exprimés par les uns et les autres et propose au Président de la République et à la représentation nationale le cheminement le plus approprié. Ceci est conforme à sa mission en plus de ce qu'il est représentatif des forces vives de la Nation y compris avec la possibilité d'intégrer celles qui ont été créées après la Convention de 2001.

Telle est, à ce stade du débat, notre contribution pour dédramatiser une situation qui est pourtant ordinaire sous d'autres cieux.

Cyriaque Malonga
2e vice-président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Les acteurs politiques et ceux de la société civile ne cessent de trouver des sujets pour mobiliser la jeunesse soit pour des marches de soutien, soit pour des contestations... On se demande si cela dénote vraiment de la vitalité de notre démocratie. »

Delphin DAKE (Bénin), spécialiste en Management et Communication, La presse du jour, 04 juin 2014

« On souffre d'un excès de politiciens en France »

Jean-Paul Delevoye, ancien parlementaire et ministre, i-Télé, 12 juillet 2014

« Le développement local ne peut plus se faire avec l'approche traditionnelle. Il faudrait tenir compte de l'évolution du monde des affaires et des avancées technologiques. »

Ousmane Diagne, société civile (Sénégal), Le Quotidien du 12 juillet 2014

« En Afrique, il faut redynamiser les championnats afin d'atteindre un stade plus professionnel. »

Lise-Laure Etia, journaliste à TV5 Monde, footballeuse amatrice, Afrik.com, 13 juillet 2014

« Le président de la FIFA doit être reçu - c'est dans le contrat - comme un chef d'Etat. Non, il ne doit pas être reçu comme un chef d'Etat, il est président d'une association soit disant à but non lucratif ce qui n'est pas le cas. »

Daniel Cohn-Bendit, (France), ancien euro-député des Verts Europe 1, 15 juillet 2014

DIALOGUE SOCIAL

La Fétrasseic dénonce la violation des conclusions

Dans une déclaration diffusée le 14 juillet, la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic) dénonce la violation flagrante par le gouvernement des conclusions issues du Comité national du dialogue social.

C'est ce que rappelle l'un des passages mentionnés sur la déclaration lue en assemblée générale extraordinaire au siège de l'organisation par le vice-président de la commission de la Fétrasseic chargée du suivi des situations administratives et financières des enseignants ex-appelés volontaires, Jean-Rodrigue Bayidikila-Mbanza.

L'objet de cette assemblée générale extraordinaire était d'examiner le niveau d'exécution des accords issus des négociations globales dans le cadre du Comité national du dialogue social. La commission chargée du suivi des situations administratives et financières des enseignants ex-appelés volontaires de cette corporation syndicale ont constaté qu'à ce jour aucun des objectifs qu'ils s'étaient assignés au regard des revendications légitimes qui constituaient leurs préalables n'avait été atteint. Plusieurs volets peuvent justifier cette affirmation : « Le mutisme légendaire des partenaires sociaux gage du climat

pacifique observé en milieu scolaire courant 2013-2014, la non-prise en compte des rappels de solde d'activités dans le paiement de la dette intérieure pour le compte du deuxième trimestre 2014, c'est-à-dire, la période d'avril-mai-juin suscitant un climat de révolte par rapport aux accords de payer les enseignants à la fin de chaque trimestre malgré l'émiettement desdits rappels, la léthargie du gouvernement dans le traitement et la publication des textes d'harmonisation et l'intégration pour le cas des attestations à régulariser alors que le ministre de la Fonction publique avait mis en place une commission à propos qui n'a jamais travaillé », précise la déclaration.

Par ailleurs, le paiement des rappels de solde d'activités et le règlement des situations administratives des enseignants ne pouvant faire encore l'objet des négociations, les enseignants exigent du gouvernement le paiement desdits rappels de la période du deuxième trimestre avant la fin du mois de juillet 2014 en prenant en compte les anciennes et nouvelles situations dont les listes végètent à la CCA depuis avril 2014, ainsi que la publication des textes d'harmonisation et d'intégration avant la rentrée scolaire 2014-2015.

Ainsi la commission de la Fétrasseic

demande au gouvernement de la République de reprendre l'automatisation des rappels à la suite d'un avancement ou d'un reclassement afin de faire justice à tous les travailleurs. « De régler le paiement des rappels de promotion des ex-appelés volontaires à compter de la date de prise de service ; la dissolution de la commission fantôme mise en place par le ministre de la Fonction publique pour l'harmonisation des textes en vue de distraire les enseignants au regard de sa composition ; l'implication de la commission de la Fétrasseic qui a la maîtrise des situations administratives des ex-appelés volontaires ; la révision par la fonction publique de la disposition fixant l'autorisation de concourir à 50 ans d'âge du fonctionnaire pour 55 ans d'âge de départ à la retraite car l'âge actuel de départ à la retraite est fixé à 60 ans ; et enfin, l'autorisation de concourir aux enseignants dans les filières de leur choix pour ceux ayant accompli l'engagement décennal », conclut la déclaration.

Enfin, les responsables de la Fétrasseic prennent en compte l'opinion nationale et internationale à témoin de la responsabilité du gouvernement quant à la réussite ou l'échec de la prochaine rentrée scolaire 2014-2015.

Guillaume Ondzé

NÉCROLOGIE

Madame Popossi née Zébi Marie Joséphine, les enfants Edgar, Roch, Carine, Nadia, Christelle et Charlène Popossi et famille ont le regret de vous annoncer le décès inopiné à Cuffies en France de leur époux, père, oncle et grand père Alphonse Popossi Manzimba, ancien juge à la Cour suprême, le samedi 12 juillet.

Le rapatriement du corps est prévu pour le vendredi 18 juillet à 18h par le vol régulier d'Air France.

La date d'inhumation est prévue pour le lundi 21 juillet.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt sis 104 de la rue Bangalas à Poto Poto-Brazzaville.



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de traite et la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biobibliographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Jésus Guanache, Professeur d'histoire, Universidad de la Habana, Cuba
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, ancien membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba

Président de la commission scientifique

apbokiba@yahoo.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Quatre étudiants de RDC soutiennent leur thèse de doctorat à Brazzaville

Étudiants à l'université de la capitale centrafricaine, quatre Congolais de la République démocratique du Congo (RDC) soutiennent leurs thèses de doctorat en philosophie-droit, à Brazzaville, dans la salle de la Grande Bibliothèque universitaire.

Deux d'entre eux, Hilaire Kabuya Kabeya Tshilobo et John Ekina Bongongo, sont déjà passés le 14 juillet. En raison du conflit armé qui déchire la République centrafricaine depuis plus d'une année, le recteur de l'université de Bangui avait écrit à son homologue de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville pour solliciter la délocalisation de soutenance.

C'est ainsi que les professeurs Lambert Mossoa, président du jury, Danielle Darlan de Mafouth et le docteur Augustin Kongatoua, rapporteur pour le compte de la thèse de doctorat d'Hilaire Kabuya Kabeya Tshi-



Les membres du jury

lobo, ont fait le déplacement dans la capitale congolaise. Ils étaient assistés des professeurs Honoré Tshitabwé Kazadi, de l'université de Lubumbashi, et de François Kabuya Kalala, de

l'université de Kinshasa, co-recteur et deuxième examinateur.

Inscrits à l'université de Bangui, section Chaire Unesco des droits de l'homme, option Droit

de l'homme et gestion de l'environnement, Hilaire Kabuya Kabeya Tshilobo a soutenu sa thèse sur le thème : « De la gestion des forêts de la RDC : contribution à l'étude des pro-

blèmes d'ordre écologique, économique et juridique ». Dans ce document de cinq cents pages, ce juriste de formation et de profession revient, entre autres, sur l'exploitation forestière dans son pays qui serait faite de manière non conforme. Il a dressé l'état des lieux des ressources naturelles de la RDC.

John Ekina Bongongo a, de son côté, soutenu sa thèse sur le thème : « Relance des industries congolaises à vocation industrialisante par la formule de joint-venture : un appât pour un partenariat gagnant-gagnant », option : management économique et droit de l'homme. L'économiste a élaboré un document de 372 pages.

Ce travail, qui a valu aux deux impétrants les éloges des membres du jury déplacé, a reçu la mention très honorable avec la note de 18,50/20 pour chacun d'eux.

Parfait Wilfried Douniama

ÉCOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE GÉNÉRAL LECLERC

100% de réussite dans toutes les classes de passage

Soixante-dix élèves inscrits au tableau d'honneur pour cette fin d'année scolaire 2013-2014 à l'École militaire préparatoire Général Leclerc (EMPGL). Les diplômes leur ont été remis le 12 juillet au cours d'une cérémonie de proclamation des résultats qui s'est déroulée sous le patronage du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi

En dehors des élèves, quatre travailleurs en fonction et quatre déjà à la retraite ont reçu chacun un prix. Outre ces récompenses, le major de la promotion, Eddy Yaya, a reçu le prix du président de la République. Il a obtenu une moyenne de 16,55 avec une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé. L'allocation du commandant de l'école, le passage du fanion, le Baptême de la promotion sortante et le mot du professeur ont compté parmi les temps forts de cette manifestation.

Parlant des résultats de cette année, le colonel Antoine Mokili a précisé que les résultats obtenus sont honorables et s'améliorent d'une année à l'autre. Il a ajouté que les enseignements militaires qui sont sanctionnés en seconde et en première respectivement par un CAT1 et un CAT2 « spécial EMPGL » se sont relativement bien déroulés en dépit des perturbations dues essentiellement à la réquisition

de l'école pour l'organisation des examens d'État. « En deux années consécutives, le taux de réussite dans toutes les classes de passage est de 100%. En d'autres termes, nos élèves sont admis en classe supérieure et la notion d'échec tend à disparaître de notre vocabulaire. Au Brevet d'études du premier cycle (B.E.P.C), depuis quatre années consécutives, notre taux de réussite est de 100%. Nous vous assurons que ce pourcentage est attendu pour la session d'examen qui vient de se dérouler. »

Quant au baccalauréat, « nous occupons depuis une décennie la première place des Lycées de la ville de Brazzaville. Il nous reste à conquérir la première place au plan national. Ici aussi, nous sommes certains d'être parmi les meilleurs », a dit Antoine Mokili. Et d'ajouter : « Ce tableau ne signifie nullement que nous avons atteint notre objectif : celui de former les meilleurs élèves aptes à compétir dans tous les domaines au plan national et international. Loin s'en faut ; conscients de nos faiblesses et animés par une foi inébranlable de toujours rechercher l'excellence, nous y parviendrons assurément un jour mais avec le concours de tous les acteurs de l'éducation ».

À noter que la cérémonie s'est clôturée par un défilé militaire, suivi d'un apéritif. Plusieurs membres du haut commandement militaire ont pris part également à cet événement.

Guillaume Ondzé

SOCIÉTÉ CIVILE

Qui succédera à Martin Itoua à la tête de la Caresco ?

Cette question est restée pendante depuis la disparition, le 4 février 2013, de l'ancien président de la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco), Martin Itoua. La réponse est attendue à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire prévue les 27 et 28 août à Brazzaville.

Le président national par intérim de la Caresco, Bernard Yves Mahoungou Massila, vient de convoquer l'assemblée générale extraordinaire de la plateforme de la société civile qui compte plusieurs associations. Il a donné cette information aux responsables des associations membres, le 15 juillet au siège de l'organisation. Ces assises auront pour principal point : le renouvellement des instances dirigeantes de la Caresco. « Nous avons l'honneur de vous dire que nous avons pris le courage de convoquer l'assemblée générale de la Caresco. Même si nous avons levé le deuil du président Martin Itoua, la douleur est encore profonde dans nos esprits et dans nos âmes. Mais, il fallait bien que, suite à plusieurs interpellations, nous prenions le courage de convoquer cette assemblée générale extraordinaire pour



Bernard Yves Mahoungou Massila entouré de Jean Galessamy-Ibombot et Christian Grégoire Epouma, observent une minute de silence en mémoire de Martin Itoua. crédit photo Adiac

essayer de refaire la structure, lui redonner la vitalité que vous lui aviez donné au départ », a annoncé le député de la circonscription électorale de Kimongo, dans le Niari.

Il a également annoncé la mise en place des commissions préparatoires et d'organisation qui sont en activité depuis quelques mois. Mais les commissions d'organisation sont à compléter. Bernard Yves Mahoungou Massila a, par ailleurs, demandé la mobilisation tant matérielle que financière des organisations membres de la Caresco. Dans le but de garantir la réussite de l'assemblée, il a été institué des cotisations spéciales variant entre 10.000 et 50.000 FCFA, réparties entre les membres du bu-

reau exécutif national, ceux du commissariat aux comptes, les présidents des réseaux, les départements et les associations, ONG, fondations et mutuelles.

Rappelons que depuis la mort de Martin Itoua en février 2013, cette organisation, tout comme d'autres associations dirigées par celui que certains appelaient « Monsieur les associations », parmi lesquelles l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), n'existent plus que de nom. Espérons que la Caresco ouvrira la voie aux autres organisations, dirigées pratiquement par les mêmes acteurs mais restées en état d'hibernation.

Parfait Wilfried Douniama

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



☑ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

☑ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo

Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81

Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

CONGO-OMS

La santé de la femme reste une préoccupation majeure

La question a constitué la toile de fond de l'audience que la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza-Lipiti, a accordée le 14 juillet à la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Fatoumata Binta Tidiane Diallo.



Catherine Embondza-Lipiti et Fatoumata Binta Tidiane Diallo. (© Adiac)

L'OMS entend tout mettre en œuvre pour apporter un appui nécessaire au ministère en charge des questions des femmes. Cela pour que celui-ci puisse disposer de tous les outils et de toutes les stratégies lui permettant de s'adresser réellement aux problèmes auxquels cette couche sociale est confrontée dans tous les aspects de la santé. Il s'agit par exemple d'aider le département de la Promotion de la femme dans l'élaboration et la révision de tous les documents stratégiques et politiques, dans le renforcement des capacités et la production des évidences.

Car, pour prendre des décisions sur des interventions à mener, il faudrait, a rappelé Fatoumata Binta Tidiane Diallo, qu'il y a des petites recherches, des évidences pour permettre aux décideurs de prendre des décisions.

« La santé de la femme reste au cœur des préoccupations de

tous. On sait que sans la santé, on n'est pas capable d'aller de l'avant, et il faut que la femme soit en bonne santé pour qu'elle puisse gérer la santé de la famille et des enfants. Dans ce sens, je pense que nous avons un travail important à faire avec le ministère de la Promotion de la femme parce qu'on a

beau parler de la santé, on ne doit pas rester dans les structures sanitaires, il faut que dès que l'on arrive au niveau de la communauté, la portée d'entrée c'est la mère, c'est la femme », a indiqué la représentante de l'OMS à sa sortie d'audience. Les deux personnalités ont également évoqué la possibilité de mettre en œuvre les agendas du ministère, notamment dans le domaine de la santé qui prend aussi en compte d'autres aspects. Il ne s'agit pas, a-t-elle précisé, seulement du manque de maladies, mais de tout ce qui permet de se développer. « Donc, il y a tous les facteurs de risques que l'on peut aider à prendre en charge, ensuite la femme devient de plus en plus une mère mais aussi une travailleuse. Il faut que nous regardions dans quelle mesure la femme peut être capable d'avoir des revenus mais aussi de participer à la santé de façon à ce que toutes ses activités puissent

ne pas empiéter sur la santé des enfants et de la famille », a insisté Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

Selon elle, la représentation nationale de l'OMS a beaucoup de travail à réaliser avec ce département dans les aspects culturels, sociologiques et anthropologiques qu'il faut regarder pour comprendre les comportements sociétaux.

La ministre Catherine Embondza-Lipiti s'est, quant à elle, félicitée de l'engagement de son hôte. « Elle a dit que l'OMS dispose de l'expérience d'autres pays qu'elle peut nous apporter au moment où nous avons fini la première phase du plan national Genre (2009-2013). Il nous faut maintenant élaborer une autre phase (post-2015), recommandée par les Nations unies et l'Union africaine. Elle s'est engagée à apporter un soutien à ce nouveau programme », s'est-elle réjouie.

Parfait-Wilfried Douniama

KINKALA/POOL

Inauguration du siège départemental de la CNSS

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) financée sur fonds propres à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, a été inaugurée le 14 juillet par le ministre d'État, du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba. On y a noté la présence de son homologue Guy-Parfait Kolélas, du directeur général de la CNSS, Évariste Ondongo, et des autorités administratives et locales de ce département.

Le coût global des travaux de ce siège, y compris la résidence du directeur départemental et l'équipement, s'élève à 1,4 milliard FCFA. La pose de la première pierre des travaux de construction de cet immeuble avait eu lieu en 2011. Le bâtiment est construit en forme de L, de style cubique et d'une architecture formée d'un seul bloc. La cérémonie d'inauguration de ce siège a été marquée par la reconnaissance du travail accompli par le personnel de la société MBTP, la présentation de la fiche technique de l'ouvrage et l'interpellation des usagers à faire bon usage de l'édifice du directeur général de la CNSS, Évariste Ondongo, et le mot de circonstance de l'administrateur maire de Kinkala, Marie-Anne-Bernardine Malonga.

D'après le directeur général, cet immeuble est construit dans les normes modernes et prend en compte les personnes à mobilité réduite avec la disposition de rampes d'accès à l'entrée principale. Le bâtiment est composé de trois niveaux, dont un sous-sol où se trouvent la salle de conférence de deux cent places, un salon d'honneur, deux locaux techniques, deux magasins et l'entretien, deux bureaux et une salle informatique. Le premier niveau comprend un hall d'accueil, huit bureaux, quatre guichets, un local de surveillance et technique. Le deuxième niveau est doté de neuf bureaux, d'une salle de réunion et un local de surveillance. Outre ces locaux, le siège est aménagé d'une guérite de 15 mètres carrés, d'un local pour groupe électrogène, d'un parking couvert pour le personnel et d'un autre ouvert pour les visiteurs et d'une villa pour le directeur départemental.

« J'invite tous les usagers de ce bâtiment à le maintenir dans un état de propreté permanent afin qu'il illumine encore et toujours la ville de Kinkala aux côtés des autres édifices, fruits des bienfaits de la politique de municipalisation accélérée engagée par le chef de l'État, Denis Sassou-N'Guesso », a conclu Évariste Ondongo.

Au terme de la cérémonie, le conseiller de la CNSS au bureau du département du Pool, Albert Makoumbou-Nsomy, également chef du quartier Ntari-Ngouari et ancien retraité à la CNSS, n'a pas caché sa satisfaction : « Le siège de la CNSS qui vient d'être inauguré ce 14 juillet à Kinkala est un grand soulagement. Il vient de faciliter la tâche à tous les retraités de ce département. Ces derniers ont beaucoup souffert pour le suivi de leurs dossiers ainsi que leurs pensions. Ils étaient contraints de se rendre toujours à Brazzaville. À l'époque, l'information parvenait aux retraités des différents villages du département par le biais de leurs représentants basés à Kinkala, ce qui n'était pas aussi facile. »

Lydie-Gisèle Oko

AFFAIRES SOCIALES

Les bases d'une famille d'accueil sont prédéfinies

Les représentants du ministère des Affaires sociales et ceux des Organisations non gouvernementales ont recommandé, le 12 juillet à Brazzaville, au terme d'un séminaire, la formalisation par les pouvoirs publics, du dispositif d'une famille d'accueil.

L'essentiel des critères de bases d'une famille d'accueil ont été définis par les séminaristes. Ils souhaitent par exemple qu'une famille d'accueil soit celle qui n'a jamais été poursuivie en justice, qu'elle soit exemplaire dans son environnement immédiat, qu'elle ait des enfants qui vont à l'école et des ressources matérielles. « Nous voulons que soit formalisé le dispositif informel, qui n'est autre que le confiage d'enfants en créant un autre type de prise en charge des enfants. Les parents et les familles ont des compétences éducatives, il faut donc les valoriser pour pouvoir leur confié des enfants », a indiqué Joseph Likibi, coordonnateur du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper).

Les représentants des Affaires sociales, de la Justice et des organisations de la société civile veulent en réalité avoir un modèle d'accompagnement et un référentiel des critères de base pour la prise en charge des enfants vulnérables. « Il y a encore beaucoup de problématiques à retravail-

ler à l'instar de l'accompagnement personnalisé dont les travailleurs sociaux ont la lourde tâche », a souligné Claudie Didier Sevet, consultante internationale en travail social. Elle a ajouté : « Nous avons travaillé durant tout une semaine. Il y a la problématique liée au placement des enfants, trouver des alternatives d'accueil des enfants vulnérables dans les différents centres. On a jeté les bases de la définition, du type et du rôle d'une famille d'accueil. Outre les critères d'identification des familles d'accueil, nous avons

« Nous voulons que soit formalisé le dispositif informel, qui n'est autre que le confiage d'enfants en créant un autre type de prise en charge des enfants. Les parents et les familles ont des compétences éducatives, il faut donc les valoriser pour pouvoir leur confié des enfants »

revu les critères d'identification d'enfants vulnérables. » La définition du concept d'une famille africaine, notamment au Congo, est largement différente de celle des pays occidentaux, au regard d'un certain nombre de réalités sociales. Ainsi donc, il y a urgence à avoir pour les pays du Sud, des accompagnements personnalisés. « Les accompagnements personnalisés consistent à avoir des solutions adaptées à chaque problème, aux types de famille et par rapport à leur

réalité. Il est difficile d'avoir des solutions standards dans le domaine de l'accompagnement », a expliqué Claudie Didier Sevet. L'expérience d'une famille d'accueil est nouvelle au Congo mais le confiage est une expérience très ancienne. Les séminaristes ont partagé plusieurs expériences, dont la maltraitance. D'autres nouveaux concepts du travail social ont largement été examinés au cours de ce séminaire. Néanmoins, au Congo, il y a des églises qui au nom de la générosité chrétienne encouragent des familles à héberger des en-

fants qui sont d'une autre famille. Cette expérience s'est perpétuée depuis des décennies. Par ailleurs, en dehors des institutions publiques, il y a, au Congo, des associations qui s'occupent de la protection des enfants vulnérables. Il y a également des dispositifs informels, liés à la vieille tradition du confiage, qui consiste par exemple à confié un enfant à son oncle, à une nièce, à un grand-père pour l'adopter où pour la continuation de ses études.

Fortuné Ibara

FÊTE DU 14 JUILLET À BRAZZAVILLE

Ambiance particulière à la Case de Gaulle

Ce lieu symbolique, choisi pour célébrer chaque année la fête nationale française, a connu lundi soir une grande effervescence. Une forte présence de nombreuses personnalités - ministres, diplomates occidentaux, africains et asiatiques, leaders politiques, députés, des amis de la France - sans oublier la colonie française.

La cérémonie a débuté tout d'abord par l'exécution des hymnes nationaux des deux pays : la Marseillaise et la Congolaise, interprétées par un groupe dénommé Chœur Sanctus à travers son gospel classique.

Avant de s'adresser à ses invités, l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon, a procédé à une brève cérémonie de remise de décorations, rappelant au préalable les mérites de ceux qui les recevaient. Il s'agit de Monseigneur Yves Monot ; du colonel Akoli Awaya et du lieutenant-Colonel Jacques Christmane, qui ont été faits chevaliers dans l'ordre national du Mérite. Parmi eux, une femme, Marlène Bach, médaillée de la Légion d'honneur.

« C'est une grande joie et une fierté pour moi d'être honoré. Lorsqu'on est nommé par la plus grande instance d'un autre pays, on ne peut qu'être content. Cela vous encourage à travailler davantage. Je vais souvent en France. Je n'ai ja-

mais été à l'Élysée ni au Quai d'Orsay, mais ce que nous faisons est apprécié par d'autres personnes. Nous allons doubler de vigilance et faire tout notre possible pour essayer de freiner l'immigration clandestine qui concerne non seulement les Congolais, mais également toutes les autres nationalités », a indiqué le colonel Akoli Awaya. Dans son allocution, l'ambassadeur de France a rappelé les convictions de Savorgnan De Brazza, ses rapports humains avec les collectivités africaines, mais aussi certaines des conséquences qu'il a subies avant que la pertinence de sa vision ne soit connue. « L'hommage qui lui a été rendu par la République du Congo, à l'initiative du président de la République, porte témoignage de la reconnaissance qu'il a justifiée », a-t-il déclaré.

Jean Pierre Vidon n'a pas omis de citer également le général de Gaulle qui a joué un rôle crucial pour que la France recouvre la liberté, et qui, selon lui, « a trouvé, ici, son indispensable légitimité territoriale en même temps que les enfants du Congo allaient être heureux à combattre et, pour certains, à donner leur vie, pour que la France recouvre la liberté ».

Pour marquer l'histoire, il a annoncé la célébration en août prochain du centenaire de la

première guerre mondiale sur les rives de la Sangha, à Mbirou où Français et Allemands se sont affrontés, le 22 août 1914.

La coopération entre le Congo et la France au beau fixe

L'ambassadeur de France au Congo n'a pas passé sous silence les relations économiques et commerciales qu'entretiennent les deux pays. Illustrations : la présence au Congo de plusieurs entreprises françaises ; l'Agence française de développement et l'ambassade de France à travers son service de coopération et d'action culturelle ; des projets de développement dont la France s'est engagée à réaliser à hauteur de 200 milliards FCFA entre 2015-2020, dans le cadre du contrat de désendettement et de développement qui lie les deux pays.

« L'ampleur des échanges qui, dans tous les domaines, unissent nos deux pays témoignent de la réussite du chemin parcouru ensemble et de notre aptitude commune à en surmonter les embûches. La France est déterminée à poursuivre dans ce sens et à apporter son soutien à un développement déjà largement engagé qui ira plus loin grâce à la nécessaire diversification de l'économie qui exige l'émergence de nouvelles com-



Pierre Ngolo, Clément Mierassa, Mathias Nzou et Guy Romain Kimfoussia lors de la cérémonie

présences au sein de la population », a indiqué le diplomate Jean Pierre Vidon qui s'est engagé en même temps à plaider pour la multiplication des formations qualifiantes qui seront bénéfiques à tous.

Un soutien à la médiation du chef de l'État pour la Centrafrique

S'agissant de la paix et de la sécurité en Afrique, notamment la crise Centrafricaine, l'ambassadeur de France a apprécié les efforts menés par différents partenaires, particulièrement la médiation assurée par le chef de l'État Congolais.

« Notre plein soutien va à la médiation que dirige de manière éminente le président Denis Sassou N'Guesso et que nos vœux l'accompagnent dans la

nouvelle configuration de cette médiation et dans la conduite des rencontres successives qui jalonnent, notamment à Brazzaville, le chemin devant conduire à une paix retrouvée », a-t-il souhaité.

Par ailleurs, l'appui de la France, a-t-il dit, sera illustré dans la mise en condition par les Forces françaises au Gabon, du contingent congolais qui participera à la Misca. « Cette action s'inscrit en parfaite harmonie avec le concours apporté par les États-Unis ». Il a précisé que la coopération Française de sécurité et défense viendra aussi contribuer à l'exercice Loango qui se déroulera en Septembre prochain au Congo dans le cadre de la Communauté économique des États d'Afrique Centrale.

Yvette Reine Nzaba

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

acer hp dell TOSHIBA Microsoft APC iPad SONY lenovo Genius FUJITSU

CONSOMMATION

Luanda et N'Djaména au top 10 des villes les plus chères du monde

Pour la deuxième année consécutive, les deux villes de l'Afrique centrale se classent parmi les dix plus chères de la planète dans le regard des expatriés.

Cette année encore, l'Afrique va avoir le primat des villes les plus chères au monde. L'indice Mercer Cost of Living 2014 a encore une fois dégagé Luanda (Angola) et N'Djaména (Tchad) comme étant les deux villes les plus chères de la planète. C'est la deuxième année de suite qu'elles tiennent ce poste pour une évaluation qui examine les mêmes critères dans 211 villes au monde. Ce sont les employés des agences internationales qui répondent au questionnaire qui permet ensuite de dresser la liste.

Combien coûte une baguette de pain ou un hamburger à Moscou, New York et Singapour ? Quel est le prix d'un ticket de bus à Durban, Pointe-Noire ou Katmandu ? Comment y sont les loyers ? Combien faut-il déboursier pour (aller) voir un film ou un spectacle de divertissement ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles répondent les expatriés dans ces villes. Leurs réponses sont confrontées à la référence-base qui reste New York, la grande mégapole des États-Unis.

Le paradoxe

C'est dans le continent réputé le plus pauvre au monde que l'on trouve les prix les plus élevés pour les articles et services de base. Après les deux grandes villes d'Afrique centrale, suivent au troisième rang : Hong-Kong, Singapour (quatrième), Zurich et Genève (Suisse), puis Tokyo, la capitale du Japon. Pour ce qui est de l'Europe, Paris (France) se situe à la vingt-septième place, alors que Milan et Rome, capitale économique et capitale d'Italie, pointent respectivement à la trentième et à la trente et unième places. Toutefois, les experts expliquent que cette indication est aléatoire.

D'abord parce qu'elle est basée sur les seuls constats des expatriés. Ainsi, il est tout à fait possible que le N'Djaménois n'ait jamais à se soucier du prix d'un hamburger au Tchad, mais trouvera par contre tout à fait abordable le prix de la tomate locale au marché de quartier. Il est tout aussi possible qu'un expatrié n'ait pas à chercher (et accepter) un appartement de quartier à Luanda étant entendu que les standards auxquels il est habitué (eau courante, électricité, connexions, route asphaltée, sécurité, etc.) le « condamnent » à concentrer ses recherches sur le seul centre-ville.

En outre, explique Elena Oriani de Mercer, « la classification de beaucoup de villes est directement liée aux récents événements mondiaux, entraînant des bouleversements économiques et politiques résultant des fluctuations monétaires, tout comme de la volatilité des prix. Ainsi, tout en étant pourtant des villes relativement peu chères, Luanda et N'Djaména deviennent plus chères pour les expatriés dès lors qu'il est question d'y acquérir des biens importés ». Autrement dit, une chèvre achetée à N'Djaména coûtera peut-être moins chère que sur le marché de Kinshasa : mais quel expatrié d'une agence internationale se préoccupera de savoir combien coûte un bouc ou un « poulet-bicyclette » dans le quartier ?

Cette classification est surtout significative pour les organisations et compagnies internationales. C'est sur cette base qu'elles peuvent établir la rémunération de leurs agents appelés à vivre suivant des critères d'une certaine modernité et non à rechercher, dans n'importe quel quartier, le prix le plus bas du pain local. C'est ce qui explique, par exemple, que des villes asiatiques comme Karachi (Pakistan), Dubaï (Émirats arabes unis) ou Djeddah (Arabie saoudite) aient fait un bon dans ce classement sans que l'indice général des prix sur place ait bougé par rapport à ce qu'il était l'année dernière.

Lucien Mpama

ÉGYPTE

La justice acquitte l'ancien Premier ministre de Morsi

Un tribunal égyptien a acquitté, dimanche, l'ancien Premier ministre Hicham Qandil, accusé de violation de la loi en s'abstenant de procéder à une ordonnance judiciaire, a rapporté l'agence de presse officielle MENA.

M. Qandil, qui était le Premier ministre du président égyptien renversé, Mohamed Morsi, a été condamné en septembre dernier à un an de prison pour n'avoir pas fait exécuter un jugement annulant la privatisation d'une entreprise publique. La Cour de cassation a annulé le verdict et a acquitté l'ex-Premier ministre islamiste. Le département pénitentiaire a confirmé que M. Qandil serait libéré en raison de son acquittement, « à moins qu'il soit recherché dans d'autres affaires ».

M. Qandil devient ainsi la première personnalité parmi les loyalistes de Morsi à être libérée par les institutions judiciaires depuis la répression massive à l'encontre des partisans de Morsi l'an dernier. Au cours des dix derniers mois, plus de mille partisans de Morsi ont été tués et des milliers d'autres arrêtés dans les opérations de sécurité d'envergure lancées par les autorités par intérim d'Égypte.

Xinhua

CÉMAC-OMC

Les experts examinent la politique commerciale à Brazzaville

Les experts des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) réfléchissent du 14 au 18 juillet, à Brazzaville, à la politique commerciale des pays de la Cémac.

Ils plancheront sur la mise en place de mécanismes d'échange et d'assistance réalistes, efficaces et durables entre les administrations respectives des pays et de la commission de la Cémac ainsi que du secrétariat de l'OMC.

Ces experts sont réunis autour d'un atelier régional de suivi des examens de politique commerciale (EPC) qui devrait évaluer comment chaque pays a mis en œuvre les recommandations et suggestions formulées à Genève en Suisse, sur la politique commerciale commune. Les travaux de cet atelier ont été ouverts par le directeur de cabinet du ministre du Commerce et des Approvisionnements, André Kanga.

« Il s'agira de présenter succinctement l'état d'avancement de la mise en œuvre des instruments de la politique commune, y compris les politiques sectorielles en vigueur dans notre sous-région tout en insistant sur les propositions de solutions de nature à pallier les faiblesses et les distorsions qui y perdurent », a précisé la représentante de la Cémac, Juliette Engoué. L'objectif de ce travail est de faire des propositions pertinentes pouvant déboucher sur des mesures qui faciliteraient la mise en application effective de la politique commerciale commune.

Outre les présentations sur les développements récents au niveau du régime commer-

cial communautaire et des composantes autonomes des politiques commerciales nationales, les échanges porteront sur l'environnement des affaires au sein de la Cémac, les instruments communautaires de politique commerciale et les régimes commerciaux sectoriels. Au cours de cette rencontre, les participants aborderont le projet de tableau de bord de suivi de politique commerciale et épingletront les domaines qui pourraient bénéficier de l'assistance technique de la part de l'OMC et ou de la communauté internationale.

La sous-région Cémac qui compte devenir un bon modèle d'intégration régionale en Afrique est handicapé pour

« La Cémac n'a pas encore réussi à promouvoir pleinement le commerce entre ses membres. La libre circulation des personnes et des biens un vœu pieux. L'intégration sous-régionale demeure en dessous des attentes et des aspirations des populations »

plusieurs raisons relevant du non-respect des engagements. « La Cémac n'a pas encore réussi à promouvoir pleinement le commerce entre ses membres. La libre circulation des personnes et des biens un vœu pieux. L'intégration sous-régionale demeure en dessous des attentes et des aspirations des

populations », a martelé André Kanga. En effet, l'indice de développement humain des pays de la Cémac est le plus bas au monde. Les économies des pays de cette sous-région, essentiellement basées sur les activités extractives, paraissent peu diversifiées et peu industrialisées. Afin de parvenir à l'émergence à laquelle tous ces pays aspirent à l'horizon 2025, il conviendrait de relever plusieurs défis qui se dégagent, à savoir l'amélioration du climat des affaires, la facilitation des échanges et l'accès des entreprises aux services de base.

Rappelons que le premier EPC conjoint de tous les pays de la Cémac, membres de l'OMC, a eu lieu les 29 et 31 Juillet 2013 à Genève en Suisse. Il a offert

aux autres membres de l'OMC l'occasion d'approfondir leurs connaissances des politiques et pratiques commerciales des pays de la Cémac, aussi bien leurs composantes communautaires que nationales. À cet effet, des recommandations avaient été formulées.

Eudoxie-Irène Antsoha

DÉVELOPPEMENT

Les Nations unies comptent sur les médias

L'atelier du 15 juillet à Brazzaville a permis de renforcer le partenariat existant, signé en 2007. Celui-ci porte sur la lutte contre la pauvreté, le sida, la protection des personnes vulnérables, le développement local, l'amélioration de la qualité de l'éducation, ainsi que l'instauration d'un environnement démocratique.

L'atelier s'est déroulé au Centre d'information et de documentation des Nations unies. Les chefs d'agence des différents Systèmes des Nations unies ont échangé sur leurs attentes vis à vis des médias, ainsi que sur leur contribution, tout en gardant à l'esprit l'amélioration des conditions de vie de la population.

Prosper Mihindou, chef du Bureau des Nations unies, a mis l'accent sur le sens élevé du partenariat qui doit guider aussi les professionnels des médias et tous les responsables tra-

vailant dans les différentes structures onusiennes au Congo. Le représentant de l'Unicef au Congo, le Dr. Aloys Kamuragiye, s'est dit ravi de la qualité du travail abattu par le ministère délégué au Plan qui a réussi à réunir tous les systèmes permettant la réalisation effective des projets au profit de la population congolaise. « Nous allons tout mettre en œuvre, afin que ces axes prioritaires aient des effets bénéfiques sur les populations et les Institutions ; la protection des personnes âgées, des femmes et enfants, ainsi que la bonne tenue des élections à venir », a-t-il déclaré.

Les différents chefs d'agence présents à l'atelier, ont mis l'accent sur les informations fondées sur les résultats, qui peuvent améliorer les conditions de vie de la population congolaise. « Il y a lieu de se

pencher sur les défis du développement : la formation du capital humain, l'accès aux services sociaux de base, l'agriculture, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des journalistes », ont-ils martelé.

En s'appuyant sur des exemples concrets, le représentant du FAO au Congo, Dieudonné Koguyagda, a développé la thématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui, selon lui, implique : la production agricole, la transformation des produits, les voies d'écoulement sur le marché, la diversification, la lutte contre la pauvreté, la recherche scientifique, etc. « Le journaliste doit pouvoir traiter en profondeur le sujet qu'il se propose de travailler. Il ne s'agit pas de le traiter de façon superficielle », a-t-il insisté.

Tiras Andang et Fiacre Kombo

La Caisse nationale de sécurité sociale se modernise

Le 14 juillet 2014, dix jours après l'inauguration de la direction départementale des Plateaux à Djambala, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a inauguré l'immeuble qui abritera les services de cet établissement public dans le département du Pool, à Kinkala.

Cette date sera marquée par une pierre blanche par les retraités du département du Pool qui n'auront plus besoin de venir à Brazzaville pour le règlement de leurs préoccupations quotidiennes.

Ce splendide ouvrage architectural résulte de la volonté affichée du Ministre d'Etat, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Monsieur Florent NTSIBA, de rapprocher les organismes de sécurité sociale des assurés sociaux, mais surtout de sa volonté sans relâche de traduire dans les faits l'un des engagements majeurs du Chef de l'Etat, Son Excellence monsieur Denis SASSOU NGUESSO, de «restructurer la protection sociale pour l'étendre, dans ses aspects de base, à l'ensemble de la population congolaise».

La direction départementale de Kinkala est érigée sur un terrain de 3521m. La superficie totale bâtie est de 1477,5 m.

L'ouvrage qui illumine de sa beauté le département du Pool est composé de deux bâtiments distincts :

I. Le bâtiment administratif ;
II. La résidence du directeur départemental.

1. Le bâtiment administratif

Le bâtiment administratif, en forme de L, est de style cubique et d'une archi-



tecture monolithique.

Les schémas architecturaux sont conçus en respectant les normes modernes, offrant une facilité d'aménagement et une bonne fonctionnalité. L'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite est prise en compte par la disposition de rampes d'accès à l'entrée principale.

Ce bâtiment se développe sur deux (02) niveaux :

Au sous-sol se trouvent :

Une (01) grande salle de conférence de 200 places ; Un (01) salon d'hon-

neur ; Deux (02) locaux techniques ; Deux (02) locaux magasins et entretien ; Deux (02) bureaux ; Une (01) salle informatique.

Au rez-de-chaussée se trouvent : Le hall d'accueil ; Huit (08) bureaux ; Quatre (04) guichets ; Un (01) local de

cher ; Une (01) salle de séjour ; Une (01) cuisine ; Une (01) buanderie ; Des sanitaires internes et externes et visiteurs ; Une (01) terrasse relaxe ; Une (01) terrasse de cuisine ; Un (01) garage pour deux véhicules.

Le bâtiment administratif est déjà fonctionnel puisque déjà équipé de bureaux, matériels informatiques et fournitures de bureaux. La villa quant à elle, est entièrement meublée.

Le coût global des travaux exécutés par l'entreprise MHB / et l'équipement s'élève à la somme de 1,4 milliards FCFA financés entièrement sur fonds propres.

Afin de permettre à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale d'une part, de continuer à s'épanouir et d'autre part, de franchir de nouvelles étapes, la direction générale de la CNSS invite :

- Les chefs d'entreprises à immatriculer tous leurs travailleurs et à verser régulièrement leurs cotisations sociales, ressources principales de la Caisse.

- Les travailleurs indépendants, commerçants, artistes et artisans à s'assurer volontairement à l'organisme. Quant à ceux régis par le code de travail, la direction générale leur demande d'être vigilants par rapport à leurs droits sociaux.

- Les populations du Pool, dans toutes leurs composantes et leurs diversités, à bien conserver dans tout son éclat ce bijou qui est le leur.

surveillance ; Un (01) local technique.

Au niveau R+1 on trouve Neuf (09) bureaux ; Une (01) salle de réunion ; Un (01) local de surveillance.

2. La villa

La villa du directeur départemental quant à elle, est de forme rectangulaire et d'une architecture moderne de type plein pied.

Elle occupe une superficie globale de 254m avec une répartition des pièces définie comme suit :

Une (01) chambre parents avec toilettes ; Quatre (04) chambres à cou-

NOUVEAU FORFAIT PLAQUETTES DE FREINS

À PARTIR DE

45 000 FCFA TTC



! Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT
du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014

**NON À LA
CONTREFAÇON**

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél : 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com

TOYOTA
PIÈCES D'ORIGINE

ÉTATS-UNIS/ AFRIQUE

Le sommet de toutes les injonctions ?

La réunion prévue les 5 et 6 août prochain à Washington, aux États-Unis, entre le président américain et ses homologues africains, est la toute première de cette importance organisée par les deux parties.

Les points inscrits à son ordre du jour en font un sommet historique, car même s'ils remplissent les agendas de nombreux forums internationaux, les concepts de gouvernance, paix et sécurité, sécurité alimentaire et changement climatique, portés cette fois par le thème central d'« Investir dans la prochaine génération » seront abordés selon la vision américaine du monde aujourd'hui. D'où une série de messages plus ou moins diplomatiquement huilés, qui peuvent paraître, malgré tout, comme autant de rappels à l'ordre adressés aux futurs hôtes de Barack Obama.

Mesures protocolaires strictes
Pour planter le décor, la Maison

Blanche a annoncé les couleurs dans la distribution du carton d'invitation. Sur la cinquantaine de chefs d'État africains, quatre ne feront pas le déplacement de Washington. Ce sont Robert Gabriel Mugabe (Zimbabwe), Omar El-Béchir (Soudan), Isaias Afowerki (Érythrée) et Mohamed Abdelaziz (Sahara Occidental). Les trois premiers, exerçant à la tête de leurs pays respectifs, ont chacun une relation difficile avec l'Occident qui les incrimine pour des problèmes de gouvernance intérieure. Le quatrième préside une entité reconnue comme État par l'Union africaine, mais n'occupe pas pleinement en raison d'un empoisonnant conflit territorial avec le royaume du Maroc. Ainsi traités depuis des années, ils se sont sans doute forgé la conscience d'être des exclus de toujours et vivent leur isolement comme ils peuvent.

Puis d'autres consignes encore : les invités du sommet Afrique-Amérique devront s'abstenir de « longs discours » et n'auront pas d'en-

retien bilatéral avec le président Obama. Difficile, en effet, d'écouter cinquante discours et d'organiser cinquante tête-à-tête en si peu de temps. À ce titre aussi, la réception à la Maison Blanche sera limitée à quatre personnes par délégation, le chef d'État et son épouse, accompagnés de deux collaborateurs.

Gouvernance, paix et générations futures

Ce qu'il faut retenir également, c'est que le sommet de Washington éclatera en trois panels thématiques, respectivement sur la gouvernance, la paix et sécurité, les générations futures. Le président américain y prendra part. Le 9 juillet, lors d'un point de presse électronique avec les journalistes africains, la vice-secrétaire d'État américaine chargée de l'Afrique, Linda-Thomas Greenfield, qui expliquait ce programme, avait effleuré le point sur la gouvernance. En substance, elle a répété ce que le Secrétaire d'État américain, John Kerry, avait déclaré, il y a quelques semaines, au terme d'une tournée en Afrique au mois de juin, pour dire que les États-Unis sont opposés à la révision des lois fondamentales.

À l'évidence, ce ne sera pas le seul

sujet important du conclave. Mais, comment les pays vers lesquels se tournent les regards lorsqu'on évoque cette question se défendront-ils ? Comment, avant d'entrer dans le vif du sujet, les délégations africaines présenteront-elles la situation de chaque nation lors de la rencontre qui se tiendra avec les hommes d'affaires américains, le 4 août ? Quel visage les entrepreneurs africains, dont quatre représenteront chaque pays, montreront-ils lors du Forum business qui aura lieu le 5 août ? Enfin, quelle part chacun des chefs d'État africains présents prendra-t-il dans le débat politique prévu le 6 août au département d'État ?

Apprendre à se connaître

Au-delà de la surenchère provoquée par les propos de John Kerry et de son adjointe sur les constitutions africaines, le sommet Afrique-Amérique, dont l'ordre du jour est dense, on l'a vu, gagnerait à être une occasion exceptionnelle de nouer, entre partenaires, une relation qui n'a pas toujours été profonde dans plusieurs domaines. Pour envisager une telle opportunité, il faut que les acteurs se connaissent mieux. Et ce n'est pas certainement à la Maison Blanche que de tels liens seront éta-

blis, ou, s'ils existent même de façon formelle, consolidés. Ce sera à travers des contacts divers avec l'immense société américaine. Dans ce qu'elle a de cosmopolite et de dynamique sur les plans de la promotion des initiatives privées, du soutien à la société civile, d'aide à la formation et à l'apprentissage des métiers, l'Amérique mérite d'être connue et de mieux connaître l'Afrique.

Les interlocuteurs du président des États-Unis et d'autres acteurs américains devraient, sans chercher à extraire l'Afrique de la quête du bien-être vers laquelle tendent toutes les régions du monde aujourd'hui, savoir défendre avec leurs propres mots leur vision de l'avenir de la jeunesse africaine, s'engager à consolider la démocratie, promouvoir la justice et les droits humains, le développement durable, la paix, la stabilité et la sécurité. L'Amérique peut alors l'aider à préserver les équilibres nationaux, régionaux et sous-régionaux. Envisagé sous cet angle, le sommet de Washington fonderait son historicité sur des bases solides et éviterait d'être un rendez-vous où une partie en dicterait à une autre.

Gankama N'Siah

MALI

La France met fin à l'opération Serval

Lancée en 2013 pour stopper la progression des islamistes armés et soutenir les troupes maliennes, l'opération militaire française va être remplacée par une autre plus large et permanente de lutte contre le terrorisme au Sahel dénommée « Barkhane ». L'annonce en a été faite le 13 juillet par le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

« Le président de la République a souhaité qu'il y ait une réorganisation de nos forces dans la zone du Sahel, avec une opération dont l'objectif est essentiellement du contre-terrorisme dans la région », a souligné le ministre de la Défense.

L'opération Barkhane sera mise en place dans les prochains jours, en partenariat avec les cinq pays de la zone sahélo-saharienne (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). Elle totalisera à peu près 3 000 militaires français auxquels s'ajouteront les soldats des pays partenaires. Par ailleurs, elle sera appuyée par vingt hélicoptères, deux cents véhicules blindés, dix avions de transport, six avions de chasse et trois drones, a dit le ministre de la Défense. L'état-major sera établi à N'Djamena, capitale du Tchad.

Lors de son allocution aux armées à la veille du défilé du 14-Juillet, le président français, François Hollande, a affirmé que la mission de l'opération Serval avait été parfaitement accomplie grâce à l'opération Serval qui achève sa tâche. « Il n'y a plus de sanctuaire pour les groupes terroristes au Mali, a déclaré le chef de l'État. Maintenant il y a le souci pour nous et pour les pays de la zone de veiller à ce qu'il n'y ait pas de recrudescence du terrorisme, car il y a toujours des risques majeurs de développement de jihadistes dans la zone qui va de la Corne d'Afrique à la Guinée-Bissau. »

L'opération Barkhane va se mettre en place dans les jours qui viennent, en partenariat avec les cinq pays de la zone sahélo-saharienne. « Le but de ce déploiement est d'empêcher que ce que j'appelle l'autoroute de tous les trafics ne devienne un lieu de passage permanent, de reconstitution des groupes jihadistes entre la Libye et l'Océan Atlantique, ce qui entraînerait ensuite des conséquences graves pour notre sécurité. C'est notre sécurité qui est en jeu », a-t-il insisté.

Yvette-Reine Nzaba

COOPÉRATION

Le Premier ministre italien attendu à Brazzaville

Pour sa première visite en Afrique en tant que Premier ministre, Matteo Renzi a choisi le Mozambique, le Congo et l'Angola.

C'est un choix qui sera commenté à coup sûr, car il est indicateur de la volonté italienne d'appuyer en Afrique les pays avec lesquels elle entretient une relation de coopération privilégiée. Arrivé à la présidence du Conseil (primature) en février de cette année, Matteo Renzi, 39 ans, passe sur la scène politique de son pays pour un rotamateur qui entend mettre au placard à la fois les vieux politiciens et les vieilles politiques. Volontariste et partisan d'un langage qui n'entend pas s'arrêter aux seules proclamations, le Premier ministre italien est animé de la ferme volonté de mener des réformes dans son pays.

Cette volonté ne s'était pas encore beaucoup donnée à voir sur la scène internationale jusqu'ici. Pour l'Afrique, des voix ont même avancé qu'il n'avait pas beaucoup d'appétence pour la politique africaine. Le

mandat de son prédécesseur Enrico Letta, brusquement interrompu, s'était caractérisé par des signes qui ont été autant de symboles qu'il n'a pas endossé : pour la première fois, une Italienne d'origine africaine (RDC) avait fait son entrée au gouvernement, et son poste était loin de n'être que de pure figuration.

En outre, la ministre des Affaires étrangères de ce gouvernement avait entamé une tournée africaine dans les pays africains en croissance et de respect des droits de l'homme : Ghana, Sénégal, Côte d'Ivoire notamment. Elle avait aussi, par ailleurs, littéralement mis à l'eau une flottille humanitaire dont l'action sur les ports d'Afrique – dont Pointe-Noire – a été saluée, y compris par le Vatican pour son efficacité en matière de soins de santé gratuits.

Mais jusqu'ici, Matteo Renzi s'était montré peu visible sur la scène internationale africaine. Pourtant, c'est son intervention qui a été décisive fin mai dernier pour débloquer le dossier des 31 enfants congolais (RDC) adoptés par des familles ita-

liennes. Il avait promis, il a fait. Son arrivée en Afrique centrale, pour son premier « bain africain », est donc indicatrice d'une réelle volonté de pousser davantage la coopération avec le continent. Il sera samedi 19 juillet à Maputo, dimanche 20 à Brazzaville et lundi 21 à Luanda, selon le programme officiel diffusé lundi à Rome. Les trois pays qu'il va visiter sont des partenaires de longue date et de choix en matière notamment d'exploitation énergétique. Les fabuleux gisements gaziers du Mozambique ; le pétrole en off et on-shore du Congo et d'Angola sont notamment les résultats des explorations menées par le grand groupe pétrolier italien ENI. L'ambassadeur du Congo en Italie, M. Mamadou Dékamo-Kamara qui est aussi le doyen du corps diplomatique africain à Rome, s'est, à plusieurs reprises, félicité de l'excellence des relations avec l'Italie, un pays que le président Denis Sassou-N'Gusso a par ailleurs visité à plusieurs reprises au cours de la décennie.

Lucien Mpama

INTERVILLES Côte d'Ivoire

DÈS DEMAIN ET PENDANT 11 SEMAINES

TV5MONDE | Tous les mercredis à 20h55



Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

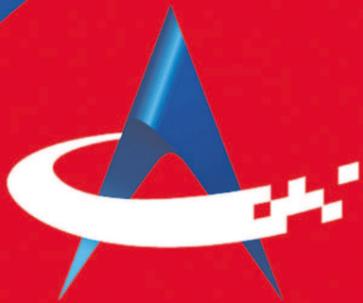
WARID
S😊-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

 www.waridtel.cg  04 400 01 23 ou 123


WARID
Passer à l'action

VILLES CRÉATIVES

Brazzaville soutient la production musicale de trois aveugles

Le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, a inauguré le 14 juin au quartier Bacongo, la résidence des artistes musiciens non-voyants dans le cadre de la valorisation du potentiel créatif des collectivités locales des villes créatives de l'Unesco.

Durant trois mois, l'initiative de la mairie de Brazzaville vise à aider ces trois aveugles à arranger ainsi qu'à composer des chansons et au final à produire dans un studio d'enregistrement un album musical qui sera en tournée dans les villes créatives du monde. En effet, à terme, les trois artistes musiciens seront à disposition de la mairie pour accompagner la délégation du maire de Brazzaville dans les festivals ainsi que dans les grandes manifestations culturelles et artistiques du réseau des villes créatives.

La résidence des artistes musiciens non-voyants est un cadre composé essentiellement de quatre chambres, une cuisine, une salle de bain et une salle de répétition. Le cadre est équipé d'instruments de musique par la mairie de Brazzaville et d'un groupe électrogène visant à pallier les délestages du courant électrique. Outre ces tournées en perspective, plusieurs actions encourageantes sont envisagées dès la production de l'album. L'œuvre va être dupliquée, de grands posters vont être conçus tout comme de grands spectacles vont se produire



Le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, en compagnie des artistes musiciens non-voyants

dans le cadre de sa promotion. Le réseau des villes créatives a été lancé par l'Unesco en octobre 2004 à la suite de la décision prise lors de la 170^e session de son Conseil exécutif. Il a pour but de défendre et de promouvoir la diversité culturelle et d'encourager la valorisation du potentiel créatif, social et économique des collectivités locales. Il est né de l'expérience de l'Alliance globale pour la diversité culturelle mise en place en 2002 par l'Unesco. Le réseau compte aujourd'hui 41 villes membres réparties en sept ca-

tégories : littérature, cinéma, musique, artisanat et arts populaires, design, arts numériques

« Une fois le travail de ces trois artistes musiciens non-voyants fini, ils seront des ambassadeurs des villes créatives de l'Unesco »

et gastronomie. La ville de Brazzaville est admise au réseau des villes créatives de l'Unesco depuis 2013. Depuis lors, des initiatives et des sollicitations abondent de partout dès l'admission de la

ville de Brazzaville au réseau des villes créatives de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). On compte à ce jour « soixante-deux lettres de congratulation ainsi qu'une trentaine de correspondances de sollicitation d'expérience, de parrainage et demande d'ap-

préci des autres villes du monde. Une fois le travail de ces trois artistes musiciens non-voyants fini, ils seront des ambassadeurs des villes créatives de l'Unesco », indique, Hugues Ondaye, conseiller culturel à la mairie de Brazzaville.

Le maire du deuxième arrondissement de Brazzaville, Raymond Kouba, a loué la détermination des jeunes : « Les non-voyants sont une catégorie dynamique de notre ville. Leurs initiatives sont sans communes mesures. Nous saluons l'initiative du maire de Brazzaville. » Le chef d'orchestre, Béranger Mayinga, s'est dit ému et promet de perfectionner leurs talents artistiques : « Nous avons consacré une chanson à la ville de Brazzaville. L'audition de celle-ci permet de se remémorer beaucoup de choses. »

L'action de la mairie vise également à promouvoir la diversité culturelle et valoriser le potentiel créatif des collectivités locales. « Nous avons déniché les qualités de ces jeunes non-voyants lors d'une prestation musicale à l'occasion de la Journée internationale du jazz au Centre culturel français de Brazzaville. Lors d'une audience que je leur avais accordée, ils m'ont brandi leur projet et je me suis engagé à les soutenir. L'Unesco pourra également les aider dans le cadre du soutien des villes créatives », explique Hugues Ngouélondélé.

Fortuné Ibara

PRIX DES AMBASSADEURS

Fabrice Wilhelm lauréat 2014

Le jury des ambassadeurs étrangers accrédités en France a décerné cette année son prix à Fabrice Wilhelm, professeur de littérature à l'université de Franche-Comté, pour son ouvrage *L'Envie, une passion démocratique au XIX^e siècle* paru en septembre 2013, aux Presses universitaires de la Sorbonne.

Une mention d'honneur a également été décernée à Jean-Noël Jeanneney, universitaire, historien des médias et producteur de l'émission *Concordance des temps* sur la radio France-Culture, pour son livre *La Grande Guerre*, si loin si proche paru aux Éditions du Seuil. La cérémonie de remise de prix aura lieu en septembre au Cercle de l'union interallié. Le prix des Ambassadeurs a été créé en 1948 par le journaliste Jean-Pierre Dorian. Son jury, présidé par Henri Lopes, ambassadeur du Congo en France, était composé cette année des représentants de la Suède, de la Pologne, de l'Autriche, du Salvador, de la Roumanie, de la Tunisie, de l'Irak, de l'Espagne, de Monaco, d'Haïti et du Mexique choisis par leurs pairs pour leur connaissance de la culture française. Les diplomates sont assistés dans leurs délibérations par un comité consultatif présidé par Hélène Carrère-d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Jean-Marie Rouart, académicien, et Éric Roussel, écrivain et journaliste.

Le prix des Ambassadeurs récompense un ouvrage historique ou politico-historique. Parmi les lauréats du prix, on peut citer Antoine de Saint-Exupéry, Simone Weil, Raymond Aron, Henri Troyat, Alain Decaux ou encore Dominique de Villepin.

Rose-Marie Bouboutou

AFROPOP STORE

Un projet fédérateur entre Brazzaville et Kinshasa

Prince Malela-Soba, créateur de concepts événementiels, organisateur notamment du défilé de mode Lille Fashion Night depuis 2012, et Patou Ononda-Kiabilua, styliste, peintre ancien élève des Beaux-Arts de Kinshasa, portent un projet fédérateur entre les villes de Brazzaville et Kinshasa, celui d'ouvrir un afropop store.

La boutique éphémère, ou encore pop store en anglais, est une approche du marketing basé sur l'ouverture de points de vente pour de courtes durées. Le principe consiste à apparaître puis disparaître au bout de quelques jours.

Dans l'imaginaire de ses concepteurs l'afro renvoie à la culture afro, pop au populaire, au culte, et store aux boutiques. Ainsi est né l'afropop store qui s'inscrit dans la mouvance actuelle des boutiques éphémères. Cette boutique géante comprendra des stands organisés en différents thèmes : fashion, art, mu-

sique, design, etc.

Elle vise à se déplacer à travers différentes villes et pays, notamment Brazzaville et Kinshasa. Partout où elle s'arrêtera, elle s'appliquera à proposer aux citoyens des produits diversifiés et de haute qualité. Elle s'emploiera aussi à valoriser la ville où elle s'installera en puisant dans le vivier culturel local. En sélectionnant des exposants locaux notamment.

La première édition de l'afropop store aura lieu en ce mois de juillet à Kinshasa avant d'arriver à Brazzaville. Au programme une centaine de marques, une belle brochette de musiciens nationaux et internationaux et une multitude d'activités et ateliers pouvant contenter un large public.

« Le but de ces manifestations est de valoriser les villes de Brazzaville et Kinshasa, valoriser les autres formes d'art en dehors de la musique déjà connue. Susciter des vocations auprès de la jeunesse congolaise. Ce qui sera possible grâce à l'interaction avec les différents exposants à l'occasion des ateliers. Fédérer et permettre les échanges entre les exposants locaux et ceux d'Europe et leur offrir une visibilité mutuelle. Encourager et promouvoir le travail des acteurs locaux », a renchéri Prince Malela-Soba.

Dans cette boutique éphémère, les initiateurs ont choisi de mettre l'accent sur les marques d'inspiration afropolitaine urbaine et d'encourager ce courant croissant au sein de la scène afro qui ailleurs s'est appuyé entre autres sur le graff, la danse, le chant et la mode pour se développer.

Avec ce projet, les deux initiateurs visent également à promouvoir l'entrepreneuriat vers l'Afrique, en particulier auprès des jeunes Afropolitains. Les deux collaborateurs souhaitent également intégrer une dimension solidaire au projet en menant des actions de solidarité.

Hermione-Désirée Ngoma

GESTION des MUTUELLES du Personnel, TONTINES, APE et CLUBS sur INTERNET, TABLETTES et TELEPHONES PORTABLES : Révolution ou Evolution ?

•Promotion Nationale, pour toute inscription avant le 31 Juillet 2014, bénéficiez de 6 mois d'abonnement gratuits. Code Promotion à retenir pour saisie sur le site :

LM987654

- Site : www.mytontines.com
- Email : contact@mytontines.com
- Skype : mytontines
- Représentation Nationale : Voir sur le site

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

**Formation
100% Pratique**

• **Initiation**
• **Avancé**

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
•Word •Excel •PowerPoint •Publisher
- Fonctions avancées •Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données •Access
- Gestion •Ciel Compta •Ciel
•Paye •Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie •Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau •SymantecEndpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

Programme relatif aux obsèques de Mampouya Andrée Ginette Valéri

Samedi 19 juillet 2014 :

9 heures : Levée du corps à la morgue de Makélékélé

10 heures : Recueillement au domicile familial, sis au n°

140 de la Rue Jolly à Bacongo

12 heures : Culte funéraire en la paroisse évangélique de Bacongo

13 h30 : Départ pour l'enterrement au village Mayamba (district de Boko), Département du Pool

Dimanche 20 juillet

10 heures : Inhumation au cimetière familial de Mayamba

17 heures : Retour à Brazzaville



PROMO VISA - DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante : Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 MOUNGALI)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr,

kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

GROUPE YANNICK

SECURITY GUARD, cherche comptable, agent de sécurité et agent à moto Djakarta

Tél. : 06 679 78 78

VENTE DE TERRAIN

M. Bany Arsène vend :

-un domaine de 20 parcelles jumellées situé à 100 mètres du stade Olympique en construction à Djiri. Prix = 120 000 000 francs Cfa à débattre.

-quatre parcelles jumellées avec un bâtiment (eau et électricité disponibles) à Pointe-Noire, au quartier Siafoumou.

Prix = 75 000 000 à débattre ;

contact : 05 367 87 97 / 04 408 26 96.

COMPLEXE SPORTIF DE KINTÉLÉ

Les travaux de toiture avancent à grand pas

Le constat a été fait par le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa), Lassana Palenfo, lors d'une visite le 14 juillet.

À mesure que les jours passent, les Jeux africains approchent. Les visites au complexe sportif de Kintélé, qui abritera la compétition continentale, se multiplient. Après le passage des experts de l'Union africaine le mois dernier, le tour est donc venu à la délégation de l'Acnoa de s'imprégner du niveau d'avancement des travaux de l'ensemble des infrastructures dudit complexe : palais des sports, stade omnisport, complexe nautique, et bien d'autres.

Le constat fait sur le terrain est positif, à en croire Lassana Palenfo. L'un des membres de la délégation de l'Acnoa, Diamil Faye, a abondé dans le même sens. « Dire que je suis émerveillé de l'évolution des travaux est très fort, mais ce sont les mots qu'il faut », a-t-il déclaré, ayant

près de 70%. Un travail facilité par le fait que l'installation de la charpente métallique qui paraissait plus difficile avait déjà été réalisée. Elle couvre ainsi tout le bâtiment. La zone extérieure des niveaux 1 et 2, le bassin de plongée, les zones réservées à l'échauffement sont quasiment à terme. Le constat est le même au niveau du palais des sports. Là aussi, la charpente métallique couvre, de bout en bout, l'infrastructure dont la capacité d'accueil est de 10 136 places assises. La pose de la toiture a déjà commencé.

Au niveau du terrain de football (60 055 places assises), la toiture est moins avancée que le palais des sports et le complexe nautique. Un petit retard qui s'explique par le fait que la charpente métallique du stade, complètement à terme, est plus large que les deux premières infrastructures. La vitesse de la pose de la toiture ne peut donc être la même. « Le souhait est de voir ces travaux finir à temps



Une façade de la toiture du complexe nautique

complexe nautique et du stade est achevée. Le président de la

commission infrastructures de ces jeux, Oscar Otoka, n'avait donc pas tort d'assurer, en juin dernier, que le complexe serait livré dans des délais raisonnables. « Les travaux qui restent à faire risqueront de finir avant les délais prévus dans le planning étant donné que la saison sèche est propice à leur avancement comparativement à la saison des pluies », avait-il déclaré.

Pour l'heure, le travail des membres de l'Acnoa se poursuit. Demain, ils échangeront avec les responsables du Comité national olympique congolais et ceux du

Comité d'organisation des Jeux africains, présents lors de cette visite. « Nous avons quelques conseils pratiques à donner en ce qui concerne ces travaux », a indiqué Lassana Palenfo. Rappelons qu'avant d'emprunter le chemin du complexe sportif de Kintélé, le président de l'Acnoa et sa suite avaient été reçus en audience par le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon-Alfred Opimbat.

Rominique Nerplat-Makaya

Diamil Faye : « Dire que je suis émerveillé de l'évolution des travaux est très fort, mais ce sont les mots qu'il faut »

réalisé que le travail déjà effectué sur tout le complexe dépassait les 60%. Ainsi, les travaux de finition de la toiture du complexe nautique sont exécutés à

pour permettre la réalisation des tests d'avant-compétition », selon le président de l'Acnoa. Ce qui est sûr, c'est que la structure en béton du palais des sports, du

complexe nautique et du stade est achevée. Le président de la

MONDIAL 2014

Retour sur le sacre de la Mannschaft

Alors que l'Allemagne et l'Argentine se dirigeaient vers la séance de tirs au but, Mario Götze a libéré la Mannschaft à la 113^e, offrant un quatrième titre mondial à son pays qui devient le premier pays européen à s'imposer sur le continent américain.

Après un premier quart d'heure d'observation entre les deux meilleures défenses du tournoi (trois buts encaissés par les Argentins, quatre pour les Allemands), l'Argentine se crée la première occasion, profitant peut-être de la brève désorganisation allemande occasionnée par la sortie sur blessure de Kramer (17^e) : une passe en retrait hasardeuse de Kroos met Higuain sur orbite, mais le Napolitain gâche son tête à tête face à Nauer (21^e). Neuf minutes plus tard, Lavezzi adresse un caviar à Higuain qui marque... en position de hors-jeu. Le but est logiquement refusé.

Les Allemands touchent la barre, mais le score reste vierge à la pause

Mais ces deux alertes réveillent des Allemands jusque-là stérilement dominateurs : une frappe de Schürrle (37^e), un tir de Kroos bien capté par Romero (43^e) et une tête

sur la barre de Höwedes à la 45^e+1 mettent l'Albiceleste sous pression. C'est finalement sur un score vierge que les deux formations rentrent aux vestiaires.

Un second acte fermé et avare en occasions

En début de seconde période, Nauer effectue une sortie kamikaze sur Higuain, qui aurait peut-être mérité une sanction. Une action qui donne la tendance d'un deuxième acte bien plus fermé que le premier. Le jeu se durcit d'ailleurs sur l'aire de jeu. Les Allemands conservent leur mainmise générale sur le match, sans se créer, toutefois, d'occasions franches jusqu'à la 80^e et une frappe hors cadre d'un Toni Kroos moins souverain que lors des matchs précédents.

Comme en demi-finale, Palacio rate un face-à-face décisif

L'arbitre envoie donc les deux formations en prolongations, que les Argentins débutent pied au plancher. En l'absence de Di Maria, Messi, qui confirme son statut d'intermittent du spectacle lors de ce Mondial, peine à éclairer le jeu argentin. Dans le camp allemand, Müller est également en deçà de ses prestations

habituelles : après trente jours de compétition et six matchs joués, les jambes sont forcément lourdes. Et ça se ressent jusqu'à cette alerte dans la surface allemande, mais Palacio voit son lobe passer à côté du poteau (98^e).

Götze offre le titre mondial à l'Allemagne après 28 années d'attente

Lors d'une deuxième prolongation âpre, en témoigne la pommette ensanglantée de Schweinsteiger, les minutes s'égrènent lentement vers la séance de tirs au but quand survint l'éclair de Götze : servi par Schürrle, le Munichois profite des largesses de Demichelis pour ajuster Romero d'un enchaînement contrôle de la poitrine-reprise du pied gauche (113^e). Le sursaut d'orgueil argentin (centre de Zabaleta repoussé par l'excellent Boateng à la 116^e, tête au-dessus du cadre de Messi à la 118^e et un ultime coup-franc du Barcelonais expédié dans le ciel de Rio à la 120^e+2) n'y feront rien. Les hommes de Joachim Löw sortent vainqueurs de ce duel acharné. Vingt-quatre ans après Lothar Matthäus, Philipp Lahm brandit la Coupe du Monde devant le public du stade Maracanã.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le Portugais Jorge Costa nommé sélectionneur du Gabon

Depuis septembre dernier, la sélection gabonaise est restée sans sélectionneur suite au départ de Paulo Duarte à l'issue des éliminatoires comptant pour le Mondial 2014. Elle connaît désormais son nouvel entraîneur : Jorge Costa, ancien international portugais de 42 ans

Défenseur du FC Porto, où il reste très populaire, pendant 15 ans (1989-2001 puis 2002-2005), Paulo Costa a été choisi par la Fégafoot pour prendre les rênes de la sélection gabonaise. Le natif de Porto a signé un contrat de deux ans et aura pour objectifs la qualification à la CAN 2015 et au Mondial 2018. Rappelons que les Panthères sont placées dans le groupe C avec le Burkina, l'Angola et le vainqueur de l'opposition entre le Kenya et le Lesotho au 3^e tour préliminaire.

Un immense vécu en sélection portugaise et au FC Porto...

Pour mémoire, Jorge Costa s'était révélé en 1991 en devenant champion du monde U20 aux côtés de Luis Figo, Rui Costa, Abel Xavier ou Joao Pinto. Avec eux, il portera ensuite le maillot de la sélection A et participe à l'Euro 2000 (élimination en demi-finale par la France). En club, il a tout gagné avec le FC Porto, son club de cœur : Ligue des champions et Coupe intercontinentale en 2004, Coupe de l'UEFA 2003, huit titres de champion, 5 coupes nationales...

... des débuts d'entraîneur moins probants, du Portugal à Chypre

Devenu entraîneur en 2007, il s'est assis sur les bancs de Braga, Olhanense, Coimbra, puis le CFR Cluj, avec lequel il est champion de Roumanie en 2012. Il exerce ensuite à Chypre, aux destinées de l'AEL Limassol, puis l'Anorthosis Famagouste. Limogé en cours de saison, il revient au pays, à Paços de Ferreira, qu'il parvient à sauver de la relégation en passant par les barrages.

C.D.

VIE DES PARTIS

L'UDPS veut fédérer toute l'opposition autour d'Étienne Tshisekedi

Dans une mise au point signée par son porte-parole, cette force politique entend réaffirmer le leadership de son président dans une opposition plus que jamais émiettée

Alors que l'opposition politique en RDC donne l'impression d'évoluer en ordre dispersé comme en témoignent les différentes structures créées en son sein, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) entend recadrer les choses. Entre les différentes plates-formes qui fourmillent au sein de l'opposition en quête d'un leadership responsable, l'UDPS ramène les uns et les autres autour de la personne d'Étienne Tshisekedi. C'est tout le sens de la mise au point signée par son porte-parole, Joseph Kapika, et parvenue lundi aux Dépêches de Brazzaville. « *Au moment où Martin Kobler appelle le peuple congolais à prendre ses respon-*



Étienne Tshisekedi à Isiro pendant la campagne présidentielle de 2011

sabilités et que les évêques catholiques nous appellent à protéger le Congo et à demeurer vigilants, l'UDPS doit fédérer toutes les congolaises et congolais derrière

Étienne Tshisekedi », peut-on lire dans ce document.

L'UDPS rappelle qu'à l'issue de la table ronde initiée par la Monusco, prélude au dialogue préconisé

dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et dans la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations-unies, les forces politiques de l'opposition invitées ont fini par arrêter des options claires consécutives à une lecture sans complaisance de la situation générale du pays. Il en découle qu'il fallait mener de commun accord des actions susceptibles de permettre à Étienne Tshisekedi, considéré jusqu'à ce jour comme l'élu de la présidentielle du

28 novembre 2011,

« *de prendre ses fonctions présidentielles* ».

L'objectif de ces rencontres était pour ainsi dire le départ de Jo-

seph Kabila. Loin de vouloir faire cavalier seule, l'UDPS s'intègre dans cette dynamique collective avec notamment l'UNC de Vital Kamerhe, l'Udemo de Zanga Mubutu, etc. « *Plutôt que diaboliser l'un ou l'autre, il faut observer* », note l'UDPS.

Et l'UDPS de rappeler qu'à chaque fois que le peuple s'est rangé derrière Étienne Tshisekedi, il est sorti gagnant à l'image de l'expérience heureuse de la Conférence nationale souveraine et celle malheureuse de Sun City où le parti était isolé.

« *En ce moment où le peuple congolais se reconnaît en Étienne Tshisekedi et se range derrière lui, et à la veille du Dialogue, nul n'a le droit d'isoler une seule Congolaise ou un seul Congolais* », conclut cette mise au point du porte-parole de l'UDPS tenant à réaffirmer le leadership du « *lider maximo* » dans une opposition plus que jamais émiettée.

Alain Diasso

COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE

La BCC invite le gouvernement à mettre en œuvre des réformes structurelles

Il est vrai, comme l'a souligné le gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, au cours de la réunion du comité de politique monétaire qu'il a présidée le 14 juillet dans la salle de réunion de la BCC, que l'inflation demeure sous contrôle.

Deogratias Mutombo Mwana Nyembo a lancé un appel à l'endroit du gouvernement pour que celui-ci puisse accélérer « *la mise en œuvre des réformes structurelles, gages d'une croissance économique, vigoureuse, verte et inclusive* ».

À en croire le gouverneur de la BCC, au cours de la réunion du comité de politique monétaire, il a été question de procéder à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et nationale, d'apprécier les vulnérabilités susceptibles d'influer négativement sur les perspectives à court terme en matière de stabilité et à adopter des décisions de politique monétaire. Sur le plan international, le comité de politique monétaire note que la reprise de la croissance économique se poursuit, confortée par le regain de dynamisme de l'activité dans les pays industrialisés. Toutefois, le comité de politique monétaire a relevé que le ralentissement de l'activité économique dans les principaux pays émergents fait peser des incertitudes sur les perspectives de l'économie mondiale.

Parlant de la situation économique nationale en ce qui concerne le niveau général des prix à la consommation, le gouverneur de la BCC reconnaît que l'inflation est sous contrôle. Pour corroborer ses propos, le gouverneur fait savoir que sur le marché des changes, on note le maintien de la stabilité du taux de change à fin juin.

« *En effet, de fin juin 2014, le taux de change est passé de 917,49 CDF, le dollar à 921,1 CDF à l'indicatif et de 925,00 CDF à 931,25 CDF le dollar au parallèle* », a dit Deogratias Mutombo Mwana Nyembo. Examinant l'évolution des réserves de change au terme du premier semestre, il a été observé un accroissement de 13 millions de USD, situant l'encours des réserves à 1 739,87 millions de USD, ce qui correspond à 8,31 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres.

Au regard de la stabilité remarquable du cadre macroéconomique et afin d'améliorer la collecte des dépôts en monnaie nationale indispensables au financement des activités productives intérieures, le gouverneur de la BCC souligne que le comité de politique monétaire, se fondant sur ses analyses, a décidé d'ôter et d'alléger toute contrainte sur les dépôts en monnaie nationale. Ainsi, le coefficient de la réserve obligatoire passe désormais de 3,0% à 0,0% pour les dépôts à terme et de 7% à 5% pour les dépôts à vue.

Aline Nzuzi

RDC

Peu d'entreprises françaises présentes dans le pays

L'ambassadeur de la République française en République démocratique du Congo (RDC), Luc Hallade, a fait ce terrible constat en marge de la célébration de la fête nationale française tout en rappelant la responsabilité partagée face à cette situation, avant de réaffirmer l'intérêt porté, parfois depuis plusieurs années, par les opérateurs économiques de son pays sur le développement de leurs activités et investissements en RDC.

Luc Hallade a souhaité l'aboutissement des nouveaux projets dans l'année à venir, et le développement sans entrave des entreprises françaises déjà présentes. Il en a appelé à la prise des décisions qui tardent encore à arriver sur certains dossiers. Au-delà, il a jugé indispensable que « *les groupes et dirigeants français ne soient pas entraînés en justice sous de faux prétextes, avec quelquefois des menaces à peine voilées sur leurs personnes et les intérêts de leurs entreprises* ». Pour le diplomate français, « *une justice impartiale, qui applique le droit sans le pervertir, est*

une condition nécessaire pour que les investisseurs potentiels, français ou autres, viennent s'installer en RDC dans un climat de confiance ».

Le diplomate a réitéré une fois encore sa foi dans le développement économique de la RDC, et l'espoir de voir les entreprises françaises mieux tirer leur épingle du jeu.

Dans son appel à un regain des relations entre les deux pays, Luc Hallade s'est quelque peu appesanti sur quelques sujets. D'abord l'ENA congolaise, qui a connu une participation marquée des partenaires de la RDC dont celle de la France, devrait bientôt parachever la formation de soixante futurs hauts fonctionnaires constituant sa première promotion. Quant au deuxième sujet, il a concerné l'organisation récemment à Kinshasa, pour la première fois, de la Semaine française. Il s'agit d'un grand événement à caractère culturel et économique qui a drainé durant six jours plus de 10 000 visiteurs.

Enfin, il y a eu les grands dossiers politiques. Évitant de s'engager sur le terrain de la révision constitutionnelle et du processus électoral, des thèmes qui ont dernièrement provoqué

la colère de Kinshasa qui déplore la transformation des ambassades en officines politiques et dénonce une ingérence, Luc Hallade a réfléchi à haute voix sur les questions relatives à la stabilité et à la sécurité. Selon lui, certaines règles de base s'imposent de fait en démocratie. « *Aucune démocratie n'est parfaite. Chacune a ses vices et ses vertus, ses défauts et ses qualités* ». Mais le plus important, a-t-il poursuivi, est le respect d'un minimum de règles de vie commune pour le développement social et économique. Certes, la France elle-même a révisé à plusieurs reprises sa Constitution, a-t-il rappelé. Au fait, ce n'est pas tant le principe qui pose problème mais cette révision ne doit pas ébranler le fondement même d'un État qui est le consensus national autour des règles communément admises de fonctionnement de la société et des pouvoirs publics. Pour le reste, il reviendra à la Cour constitutionnelle nouvellement installée d'y veiller, d'interpréter le droit et de gérer les éventuels contentieux électoraux qui pourraient se présenter au cours de cette période délicate.

Laurent Essolomwa

BANDUNDU

Lancement des travaux de construction du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo

Sur les 75000 hectares prévus sur le site, près de dix mille devront à terme être consacrés à la culture de légumes et de produits maraîchers.

Tous les projecteurs de l'actualité ont été focalisés le 15 juillet sur la province du Bandundu avec le lancement des travaux de construction du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo. La cérémonie y afférente a été rehaussée par la présence du chef de l'État qu'accompagnaient plusieurs membres du gouvernement. Cet ouvrage qui entre dans le cadre de la révolution de la modernité prônée par Joseph Kabila se veut le symbole du dynamisme d'un Congo en mouvement en route vers l'émergence. Ce parc sera construit entre les rivières Kwango et Lonzo sur un espace de plus de 70000 hectares et pourra s'étendre sur un site entièrement consacré à la culture des légumes et produits maraîchers. Quatre-vingt trois millions de dollars ont été mobilisés (sur fonds propres) par l'exécutif national pour matérialiser cet important projet qui, du coup, ajoute un plus au développement de la province du Bandundu longtemps laissé pour compte en matière d'investissement. Ce montant est réparti comme suit : cinquante-trois millions de dollars pour la mise en production du site et une trentaine de millions de dollars pour la production et la distribution d'électricité sur le site. Les investissements d'accompagnement prévus comprendront l'énergie, les transports, le logement, l'eau, les centres de formation agricole, les écoles, les centres de santé et les infrastructures communautaires. Le gouvernement, sous la conduite du Premier ministre Matata Ponyo promet d'étendre ce projet dans d'autres provinces du pays. Une vision qui s'inscrit en droite ligne dans la politique de développement de l'agriculture telle que pensée par le chef de l'État. « *Le temps est venu pour transformer l'agriculture congolaise d'un secteur de subsistance à un puissant moteur de développement économique global* », a dit en son temps Joseph Kabila. Alliant le discours à l'acte, le président de la République vient, à travers ce vaste chantier, donner l'impulsion nécessaire au secteur de l'agriculture par lequel l'autosuffisance alimentaire des Congolais est garantie.

L'objectif poursuivi par le gouvernement en initiant ce vaste projet est de renforcer l'agriculture, véritable pilier de l'économie congolaise, pour permettre aux citoyens d'accéder à des denrées alimentaires à des prix acceptables. Notons que l'agriculture contribue à près de 40% du produit intérieur brut et fait vivre les trois-quarts de la population congolaise active.

A.D.+++

FINANCE

Le secret bancaire serait bientôt abandonné

Une tendance se dessine pour l'abandon de ce droit dans son format actuel, et l'impulsion déterminante viendra de certains pays classés parmi les plus réfractaires, notamment la Suisse, le Singapour et l'Autriche qui acceptent d'assouplir leurs conditions de secret d'ici les cinq prochaines années.

Si les négociations à l'échelle mondiale évoluent dans cette direction, avec les efforts nécessaires à déployer au niveau des pays pour lutter contre le terrorisme international, le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et tant d'autres maux qui rongent l'économie mondiale, le secret bancaire ne sera plus considéré dans sa forme actuelle, et il risque même de disparaître progressivement. Pour l'heure, l'on n'en est encore loin, même si les pays du G20 poursuivent leur pression pour encourager la transparence dans le secteur bancaire.

En effet, le terrorisme international gagne du terrain par la facilité de circulation de l'argent sale blanchi dans le circuit bancaire. Cela explique la multiplication ces dernières années des textes de loi et règlements destinés à protéger suffisamment les systèmes financiers et à contrôler les flux qui transitent par les banques. C'est d'ailleurs l'objectif assigné à la Loi dite Fatca entrée en vigueur le 1er juillet mettant ensemble le gouvernement des États-Unis d'Amérique et plus de 80 000 établissements financiers pour la transmission des informations sur les clients américains détenteurs d'un compte.

L'on a appris que la Banque centrale du Congo, tirant certainement le constat de l'adhésion de certaines banques locales, a décidé d'engager des discussions sur les contours de la nouvelle réglementation américaine qui entraîne des changements à plusieurs niveaux. La RDC détiendrait le niveau supérieur par rapport même à la moyenne africaine. Pour certains analystes, beaucoup d'autres pays l'ont tenu avant pour préparer le terrain à leurs banques. Ainsi, au fil des années, la question sécuritaire prend une certaine ampleur et continuera à imposer de plus en plus d'obligations aux banques.

Laurent Essolomwa

EXAMENS D'ÉTAT

Les lauréats paralysent le trafic à Kinshasa

Les résultats de toutes les filières des écoles de la ville capitale ont été annoncés le 14 juillet.

Chose promise, chose due. Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) a débuté le lundi tard dans la soirée la publication des résultats des examens d'État pour l'édition 2014. Tous les résultats de toutes les filières sont, en effet, disponibles sur le site du ministère de l'EPSP. À Kinshasa, des scènes de joie et d'hystérie collective étaient enregistrées un peu partout au point de mettre toute la ville sens dessus-dessous. Avec un total de 120.258 participants à cette épreuve nationale, l'on note un taux de réussite avoisinant les 58%, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année passée. Tôt dans la matinée du 15 juillet, des lauréats ont pris d'assaut les différents carrefours de la ville pour extérioriser leur joie. La voie publique a été littéralement inondée par ces jeunes diplômés qui allaient dans tous les sens chantant et dansant à grand renfort gestuel. Visages saupoudrés, ils étaient carrément incontrôlables. Des scènes de débordement étaient enregistrées à certains endroits au grand dam des agents de l'ordre qui avaient du mal à maîtriser la fougue des lauréats. Perchés sur des véhicules réqui-



Des élèves en pleine jubilation après la publication des résultats

sitionnés roulant à vive allure, certains ont choisi de faire le tour de la ville, sans trop se préoccuper des contraintes qu'impose le Code de la route. Le trafic routier était perturbé pendant des longues heures à Kinshasa. Moralité : des accidents de circulations entraînant mort d'hommes ont été enregistrés dans certains coins de la capitale.

Un tableau qui n'honore ni les parents des concernés ni l'autorité urbaine qui, pourtant, avait prévenu ces types de débordement à l'issue du conseil des ministres provinciaux tenu à la veille de la publication des résultats des ex-

mens d'État. Le gouvernement provincial de Kinshasa avait porté à la connaissance des lauréats, parents et autres responsables éducationnels que les manifestations et autres comportements excessifs ne seront pas tolérés sur la voie publique. Mais hélas ! C'était sans compter avec des lauréats agités qui n'écoutent que la voix de leur propre raison. Il est temps que les parents et autres responsables éducationnels du pays prennent la mesure du danger en édictant des mesures sévères d'encadrement afin d'éviter ces genres de spectacles.

Alain Diasso

ASSISTANCE

Echo et Unicef s'unissent pour répondre aux urgences en RDC

Le département d'Aide humanitaire et de Protection civile de la Commission européenne (Echo) vient d'apporter un appui financier de 3,6 millions d'euros à la RDC via l'Unicef destiné à la lutte contre la malnutrition et que 6 millions d'euros pour la Réponse rapide aux mouvements de population (RRMP).

Le nouveau partenariat ne peut être que bénéfique pour la RDC où 1,9 million d'enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition aiguë sévère. Ce partenariat permettra de traiter au moins 15 000 enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë sévère, et de poursuivre le mécanisme de réponse rapide, qui a déjà permis de traiter en urgence plus de 26 000 enfants de juin 2013 à mai 2014.

La réponse rapide aux crises nutritionnelles a trois composantes: la surveillance nutritionnelle des

groupes vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes) via le système de surveillance du Programme national de nutrition (Pronanut), le traitement des cas de malnutrition aiguë sévère dans les zones d'urgence par l'ONG COOPI (Cooperazione Internazionale), et la coordination des interventions. Le chef de l'unité Afrique centrale, Soudan et Sud-Soudan d'Echo, Andrea Koulaimah, pense qu'il est essentiel de poursuivre « *nos efforts communs dans la réponse aux urgences, afin de permettre à tous les enfants de grandir dignement et de réaliser leur potentiel, en particulier dans les zones touchées par les crises* ».

De son côté, la représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, déclare que la RDC est à une période charnière.

« *La mortalité des enfants de moins de 5 ans a chuté de 30 % depuis 2007, mais la vie de trop d'entre eux reste affectée par les situations de crises, liées aux*

violences ou à des vulnérabilités structurelles. Tous les enfants doivent pouvoir jouir de leur droit à la survie, à une croissance adéquate et à un développement harmonieux. »

C'est depuis février 2012 que les activités cumulées du RRMP ont atteint plus de 4,1 millions de bénéficiaires dans les provinces du Nord-Kivu, Maniema, Sud-Kivu, Province Orientale et Katanga. En 2013, l'assistance RRMP a représenté 60 % de l'ensemble de l'assistance en articles ménagers essentiels dans les provinces ciblées. En mars 2014, on estimait à 2,63 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de la RDC, essentiellement dans les provinces de l'Est et au Katanga, touchées par les conflits armés. Cogéré par l'Unicef et Ocha, le RRMP est un outil d'évaluation des besoins humanitaires et de réponse rapide et multisectorielle en faveur des populations en situation de crise.

Aline Nzuzi

FOOTBALL AMICAL

Égalité entre Mazembe et Hussein Dey d'Algérie

En stage de préparation à Tunis, le TP Mazembe a livré, le 12 juillet, au Complexe Mongie Ben Brahim à Tunis, son premier match amical contre la formation algérienne de Nasr Athlétique de Hussein Dey.

La rencontre disputée en nocturne s'est soldée sur une égalité d'un but partout. L'avant-centre algérien Nouri Ouznadji a ouvert la marque pour Hussein Dey de la tête à la 30e minute. Sur un centre du Tanzanien Thomas Ulimwengu et intercepté par son compatriote Mbwana Ali Samatta, le Malien Adama Traoré a égalisé pour les joueurs de Patrice Carteron à la 44e minute. Pour ce rencontre, le onze de départ de Mazembe s'est composé du gardien de but Robert Kidiaba, du Ghanéen Frimpong, de Joël Kimwaki, du Malien Coulibaly, et de Jean Kasusula en défense. Au milieu de terrain, il y avait le Malien Diarra, Bedi Mbenza, le Ghanéen Salomon Asante et en attaque, les Tanzaniens Thomas Ulimwengu et Mbwana Ali Samatta, ainsi que le Malien Adama Traoré. Patrice Carteron a déclaré à la fin de cette rencontre sur le site officiel du club : « Je suis satisfait complètement. On a vu qu'on manquait de rythme en



Vue du match amical Hussein Dey d'Algérie vs Mazembe à Tunis

première mi-temps mais petit à petit il y a eu de très belles choses. Parlant des enseignements à tirer, on a pu voir que ce match a fait du bien aux joueurs parce que j'avais opté pour 90 minutes avec les mêmes onze éléments depuis le coup d'envoi. On va se

servir de ces matches amicaux pour que tous les joueurs aient le plus de temps de jeu possible. Mardi ce sera un autre onze de départ qui jouera les 90 minutes et à partir de mercredi on préparera activement le match de Zamalek ». Et il a quelques mots sur

deux joueurs, le Ghanéen Asante et le jeune Malien Adama Traoré : « Solomon Asante était très intéressant comme meneur de jeu, l'idée m'est venue qu'à chaque fois que Thomas Ulimwengu entre en cours du match, Solomon Asante évolue à d'autres

postes et je le trouve aussi efficace que quand il est sur l'aile droite. Adama Traoré était encore formidable face à Hussein Dey, c'est un jeune joueur qui est en train de grandir vite, je suis persuadé qu'il va nous apporter dans quelques semaines de très belles choses ». Après ce premier match, d'autres rencontres amicales sont au programme de la préparation des protégés du président sponsor Moïse Katumbi. Mazembe affronte USM Bel Abbes d'Algérie au terrain El Kantaoui de Sousse, avant de s'opposer à Mouloudia Olympique de Bejaia d'Algérie, le 16 juillet, au Complexe Mongie Brahim à Tunis. Ensuite, le team noir et blanc de Lubumbashi fera face, le 19 juillet au Parc A-Mounir Kbaïli à Tunis, au Club Africain de Tunisie. Les Corbeaux du Katanga jouent leur dernière rencontre amicale de préparation, le 22 juillet au Complexe Mongie Ben Brahim de Tunis, face à AS Marsa de Tunisie. Notons que toutes ces rencontres vont se disputer en nocturne, vers 22 heures. L'on rappelle que Mazembe affronte, le 27 juillet, au Caire dans la soirée Zamalek d'Égypte en quatrième journée du groupe A de la phase des poules de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

Martin Enyimo

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

CONGO 14

Un festival en simultané à Kinshasa et à Louisville

Il est prévu une diffusion mondiale des événements de septembre qui se tiendront entre la capitale de la RDC et la ville natale de Muhammad Ali, reconnue comme la plus grande ville de l'État du Kentucky, aux États-Unis.

Appelé « Combat du siècle » ou « Rumble In The Jungle », c'est selon, le légendaire match de boxe qui avait opposé Muhammad Ali à George Foreman en 1974 est gravé en lettres d'or dans les annales du noble art. Il est normal que le 40e anniversaire du duel tenu encore pour le plus illustre des combats de l'histoire de la boxe fasse l'objet d'une particulière mobilisation dans la Nation qui l'avait abrité alors et en reste marquée à vie. Sachez donc qu'un autre genre d'événement, différent du Round I tenu le 28 juin dernier au Grand Hôtel de Kinshasa, est en passe de commémorer lui aussi les 40 ans du mythique match de boxe organisé par Don King au stade Tata-Raphaël.

Cette fois, il n'est pas uniquement question de sport car, pour



L'affiche-annonce de Congo14

sa part, le Muhammad Ali Center a choisi de célébrer les 40 ans du « Combat du siècle » de manière assez grandiose au travers une sorte de festival culturel baptisé le Congo14. À la fois musical et sportif, l'événement organisé en association avec Cable Music et Malabar Group se veut une manifestation à la hauteur de Zaïre 74, le festival tenu en marge de la rencontre susnommée.

Kinshasa et Kentucky en simultané

Congo14 entend se dérouler si-

multanément en Afrique et en Amérique. Sans but lucratif, il donnera lieu à un festival d'envergure internationale à travers une retransmission à l'échelle mondiale. L'occasion, pense l'organisation, paraît fort belle pour une célébration de « l'héritage de Muhammad Ali » quitte à transmettre « ses valeurs à une nouvelle génération », lesquelles valeurs, dit-on, se déclinent en six principes fondamentaux, à savoir « la confiance, la conviction, le dévouement, le don, le respect et spiritualité ». Et de spécifier

que Congo14 « marque aussi un changement d'orientation en ce qui concerne les concerts pour faire bénéficier l'Africain des collectes de fonds en vue de présenter une image positive du continent debout fier, membre de la famille mondiale ». Dès lors, le Muhammad Ali Center affirme qu'il mettra les bénéfices générés par l'événement et toutes les nouvelles propriétés intellectuelles créées au profit des programmes d'autonomisation de la jeunesse en RDC. Au président et chef de direction de Muhammad Ali Center Donald Lasserre de souligner ici que « Le Centre Ali est fier d'être lié à Congo14, un événement qui offre une exposition positive de la RDC et qui nous donne l'occasion de livrer sur le terrain d'un pays où la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. En bref, cette occasion sera une plate-forme pour le Centre Ali pour souligner deux des principes fondamentaux de Muhammad Ali, le respect et le don ». S'il n'est pas encore fait

mention de l'affiche de l'événement qui se tiendra à Kinshasa, l'on sait néanmoins déjà que du côté des États-Unis, ce sera une star locale, en l'occurrence Bruno Mars qui sera la vedette de la manifestation de Louisville en date du 20 septembre. L'organisation annonce que le concert « sera retransmis en direct par satellite au Festival de Kinshasa qui simultanément recevra sur sa scène des talents africains et internationaux ». Censé drainer une foule de Congolais, Congo14 est conçu de sorte à être « le plus grand événement du genre jamais organisé en Afrique subsaharienne ». Ce, surtout que d'ores et déjà, à l'instar du Zaïre 74 en son temps avait joui de l'appui de feu Mobutu, Congo14, annonce-t-on, bénéficie du plein soutien du président Joseph Kabila Kabange. Et l'on fait savoir qu'avec un programme étalé sur une semaine, à Kinshasa l'accent sera mis sur cinq éléments-clés avec comme point culminant le concert musical du 20 septembre.

Nioni Masela

MUSIQUE

Jessy Matador dans la promotion des jeunes artistes

L'auteur de la chanson « Décalé Gwada » a mis en place « Byfall production », un label pour produire les jeunes talents.



Jessy Matador

Jessy Matador travaille actuellement sur le développement artistique du groupe parisien « La Synesia » qu'il produit via son label « Byfall production » récemment créé. « L'Afrique centrale manque de maison de production digne du nom. Mon objectif premier est de donner la chance aux jeunes artistes talentueux en leur donnant une exposition maximum sur les relais médias nationaux et internationaux mais également un suivi professionnel et approfondi. Étant porte drapeau d'une génération artistique, je me devais de créer cette structure », a-t-il expliqué aux Dépêches de Brazzaville. Sur la durée, Jessy Matador pense produire plusieurs artistes des deux Congo. « Pour le moment, je suis sur les starting blocks avec La Synesia, groupe originaire de paris.

Mon attaché de presse Fanfan Mongbondo s'occupe déjà du recensement de quelques perles de la RDC. Le 1er artiste de la RDC se nomme Pat +10. Il regorge de talent et je pense faire de très bonnes choses avec lui si Dieu nous le permet », a déclaré l'auteur de la chanson « Décalé Gwada ».

Le dernier album de Jessy Matador intitulé « Vemino Vedetao » a été mis sur le marché en 2013. L'album comprenait seize titres et avait connu la participation des artistes tels que Awilo Logomba et Flavour. Mais Jessy Matador a fait savoir que son prochain album ne sera pas sur le marché avant 2015. « Ces temps-ci mon énergie et ma concentration sont focalisées sur le label et la mise en place technique », a indiqué l'artiste

Dani Ndungidi

FOOTBALL-TRANSFERT

Jean-Marc Makusu à l'essai au Havre

Libéré par Standard de Liège qui n'a pas prolongé son contrat après le prêt de six mois, Jean-Marc Makusu est actuellement en test à Le Havre, après un passage éclair à Zulte Waregem en Belgique.

L'ancien joueur de l'AC Belor de Kinshasa, Jean-Marc Makusu Mundele, est décidé à trouver un club en Europe avant la fin du mercato d'hiver. L'on apprend qu'il est actuellement en essai au Havre (Ligue 2 française), après ses déboires au Standard de Liège. Il retrouve d'autres Congolais à Le Havre comme le milieu défensif international congolais Distel Zola et le

jeune attaquant Harrison Manzala qui a joué le Tournoi international de Toulon en 2012 avec les Léopards de la RDC.

La carrière professionnelle de ce jeune attaquant international congolais a du mal à véritablement prendre l'ampleur. Ancien meilleur buteur du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa avec la formation de Belor AC, Makusu a été recruté par Standard de Liège durant la phase finale de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en janvier 2014 en Afrique du Sud. L'on se souvient qu'il a été le principal artisan de la qualification de la RDC en huitièmes de finale de cette compétition après son doublé histo-

rique face au Burundi en match des groupes. Arrivé au Standard de Liège en Belgique après le troisième Chan, Makusu n'a jamais disputé de match officiel. N'arrivait-t-il pas à s'intégrer ? En tout cas, le Standard l'a prêté à Ujpest en Hongrie, club dirigé par Roderick Duchâtelet, fils du président du Standard. Mais le jeune attaquant congolais n'a pu jouer à cause des formalités administratives. Et à la fin de son prêt de six mois, le Standard n'a pas prolongé le contrat. Makusu devrait donc regagner Kinshasa. Mais il a préféré tenté sa chance ailleurs. On l'a aperçu à Zulte Waregem où il a même inscrit récemment un but en match amical du club. Mais à l'instant, fait-on savoir, Jean-Marc Makusu effectue donc un test à Le Havre (L2 française).



Jean-Marc Makusu soutenu dans son essai au Havre par Distel Zola

Martin Engimo

Brazzaville Paris

7 vols par semaine
dans les deux sens



Contact: 06 509 0 509

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

URBANISATION

Amer constat sur les constructions en zones marécageuses

La ville océane connaît de plus en plus une montée exponentielle de sa démographie. Au nombre des raisons, les activités économiques et pétrolières qui ne cessent d'attirer des habitants. Seulement, de l'avis des spécialistes en génie civil, certaines constructions n'obéissent pas aux normes

Située au centre-ouest de l'Afrique, sur la façade atlantique, la ville de Pointe-Noire est le débouché naturel d'un axe de communication prépondérant pour l'Afrique centrale. Si hier, la caractéristique essentielle en matière de l'évolution urbaine était l'occupation incontrôlée de l'espace en longitudinale voire en extension, aujourd'hui, affirment de nombreux observateurs, un aspect inquiétant prend corps : c'est la construction à la verticale, c'est-à-dire, des maisons en étages allant jusqu'à 15 voire plus, sur des terrains marécageux.

Est-ce que cela peut se faire sans risque, lorsque l'on sait que Pointe-Noire, ville côtière, est bâtie sur du sable, des marécages et de nombreuses rivières qui la traversent de part en part ? Dans les nouveaux arrondissements, Mongo-Mpoukou et Ngoyo, on assiste à la fois à la construction horizontale anarchique et aussi verticale démesurée. Tandis qu'au niveau du centre-ville, l'extension en surface s'est brutalement arrêtée au profit des bâtis à étages. Cela va-t-il de pair avec l'étude préalable de terrain ? Bref en moins de 50 ans, la ville a grandi de façon exponentielle, les constructions ont consommé tous les terrains de parcelle et sont sorties des limites originelles, car la ville a englobé aujourd'hui de nombreuses localités auparavant autonomes, comme Ngoyo, Siafoumou, avec une partie de Loango visiblement liée naturellement à la ville.

Construire sur une zone marécageuse exige des précautions

De nombreuses personnes abordées, notamment maçons et experts en génie civil, Il n'est pas impossible de construire sur un terrain marécageux, mais il faut à la fois des études préalables et un lourd investissement afin de dompter le terrain. Surtout s'il s'agit de bâtir une maison en étages. « Nous ne faisons que notre travail, l'étude préalable du terrain à construire ne relève pas véritablement de nous. Nous pouvons dire que plusieurs étapes sont à observer avant le travail du maçon. Si après deux ou trois ans, la maison présente des fissures, c'est qu'il a manqué quelque chose... », a indiqué un jeune maçon abordé sur un chantier. Et selon le point de vue d'un certain nombre d'experts en urbanisme et territoire, la construc-

tion des maisons à étages sur un terrain marécageux pose toujours quelques difficultés et conduit à un certain nombre de conséquences regrettables dont la plus grave est la perte brutale de la maison par effondrement dû aux eaux souterraines se situant à peine à quelques mètres de la surface. Cependant, sur ces terrains marécageux, les spécialistes conseillent de construire en profondeur, en créant des stratégies visant à ramener un sol de son état sablonneux-mouvant à un état solide et ferme.

Un maître maçon rencontré sur un chantier, qui a requis l'anonymat, s'est expliqué : « Nous savons que la ville de Pointe-Noire est une ville marécageuse. Donc il est judicieux que ceux qui souhaitent construire des maisons à la verticale sur des terrains marécageux prennent des précautions, car cela n'est pas impossible. Ainsi,

outre les frais d'investissement pour des fondations et autres, il faudra prévoir des sur-frais pour la réalisation des évacuations qui ne peuvent pas être rejetées directement dans les marécages ».

« Construire une maison à 15 niveaux sur un terrain marécageux est bien sûr réalisable, mais avec un surcoût important surtout pour des fondations, soit par piliers en béton amenés au bon sol, soit par radier et cuvelage étanche, mais avant tout, il faut faire une étude de sol qui détermine le mode constructif ; ensuite il faut avoir l'autorisation de bâtir », a indiqué un passant curieux, à côté d'une maison à étages en construction.

Urbaniser une cité marécageuse par des constructions verticales abusives, ce n'est pas toujours bon, mieux vaut envisager des maisons à hauteur moyenne.

Faustin Akono

THÉÂTRE

La 7^e édition du festival Kimoko a démarré hier

Le Festival international Kimoko (FIK) qui a été lancé ce 15 juillet à l'Institut français du Congo (IFC) à partir de 17 heures, se déroulera jusqu'au 20 juillet sur le thème : « Quel théâtre pour une société équilibrée ? »

Théâtre, conte, ballet-théâtre et danse contemporaine figurent au programme de cet événement culturel consacré aux arts de la parole, qui ne cesse de s'imposer dans la ville océane. La 7^e édition du FIK réunit des artistes et groupes du Congo, de la RDC, du Cameroun. Il marque cette année une ouverture vers l'Afrique de l'Ouest avec la participation des artistes du Burkina Faso, du Bénin et de la Côte d'Ivoire. Outre l'Institut français, les spectacles et autres activités organisées en marge de ce festival (ateliers de conte, mise en espace, lecture de textes, régie son et lumière) se dérouleront à l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard situé au quartier Mpita dans l'arrondissement 1 Eméry Patrice Lumumba, au Cercle culturel pour enfants situé au quartier Mpaka (arrêt 5 Chemins) arrondissement 6 Ngoyo, au village du festival (face église Kimbanguiste de Mpaka, route Wassa) ainsi qu'à l'esplanade de la société Congo terminal. La cérémonie d'ouverture du FIK sera marquée par le théâtre avec la pièce intitulée Rêve d'ailleurs (une adaptation du roman d'Huguette Nganga Massanga, mise en scène par Mwambayi Kalengayi) par la compagnie Le Crasa de la RDC ; et avec le conte intitulé Il était 14 fois par la compagnie Bena Zingui du Cameroun. La cérémonie sera suivie d'une animation libre (conte et musique) au village du festival.

Au programme de ce mercredi 16 juillet figurent les ateliers du conte (par David Noundi du Cameroun) et de mise en espace d'un texte lu (par Harvey Massamba du Congo) à l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard. La danse contemporaine, par le groupe Ni Bawu bo du Congo, la restitution de l'atelier de mise en espace (lecture du roman Le professeur Salmeindroq du Congolais Jeryl Biyeri) ainsi que la pièce de théâtre intitulée Thérapie par la compagnie Le Ruminant du Burkina Faso, interviendront à partir de 18h30 à l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard.

Toujours sur ce site et à la même heure, le public se réglera, le 17 juillet, avec la pièce de théâtre Confessions posthumes par le Théâtre Kocou du Bénin, avec le conte Parole de Maquis par Taxi conteur de la Côte d'Ivoire ainsi qu'avec la restitution de l'atelier de mise en espace (lecture du roman L'envers du décor d'Huguette Nganga Massanga) qui se dérouleront en matinée à l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard.

Le programme du festival prévoit également une visite touristique dans le Kouilou. Des animations ouvertes auront lieu tous les jours à partir de 21h30 au village du festival. Toutes les activités du FIK sont organisées à titre gracieux.

Créé en 2004, le Festival international Kimoko s'est fixé entre autres objectifs : d'encourager la création artistique ; de susciter des talents ainsi que l'engouement du public en théâtre, danse contemporaine, ballet-théâtre et conte ; de valoriser ces arts et participer à l'éducation des populations par leur biais ; d'offrir un divertissement sain aux enfants, jeunes et adultes durant la période des vacances.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PROTECTION DE L'ENFANCE

Un séminaire réunit des acteurs locaux

Organisée par le projet « Vers le renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance », cette session a débuté ce mardi 15 juillet et s'achèvera vendredi 18 juillet dans le 2^e arrondissement Mvou-Mvou.

« Élaboration et mise en œuvre d'un dispositif de famille d'accueil et accompagnement social personnalisé » est le thème principal du séminaire. Celui-ci se fixe plusieurs objectifs : la mise en place d'un dispositif pilote de 15 familles d'accueil, dont 10 à Brazzaville et 5 à Pointe-Noire ; privilégier le cadre familial pour l'enfant en situation de rupture et de vulnérabilité ; la construction du dispositif en collaboration avec les institutions

concernées ; l'orientation et l'accompagnement de l'enfant dans son projet de rapprochement ou de réunification avec sa famille d'origine ; le maintien du lien familial.

Ainsi, pendant quatre jours, les participants échangeront sur différents modules comme : la famille d'accueil : le cadre et les fondements ; la famille d'accueil au Congo : sélection, accompagnement, formation et modalités de contrôle des fa-

milles d'accueil, rémunération, types de familles d'accueil, critères de sélection des familles d'accueil ; les enfants confiés en familles d'accueil, qu'entend-on par accompagnement et formation des familles d'accueil ; l'accompagnement social personnalisé ; management, quelques principes et repères ; les étapes clés de l'ASP et les outils nécessaires.

Signalons que ce projet bénéficie du financement de l'Union européenne. Il se réalise au niveau international ainsi qu'au niveau local, à travers les associations Triangle et Reiper.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Cheminots-1, Patronage, Tié-Tié et Asoc chapeautent le tournoi

Les équipes Cheminots et Patronage mènent respectivement le championnat en version masculine et féminine tandis que Tié-tié dame et Asoc dominant en junior. C'est le tableau après la troisième journée du championnat départemental de handball senior disputé les 12 et 13 juillet au stade Enrico Mattéi à Pointe-Noire.

En effet, avec sa large victoire en senior homme, 42 buts à 24 face à Inter club, l'équipe des Cheminots se place momentanément en tête du championnat devant Munisport et Patronage, le tenant en titre, qui malgré sa victoire face à Munisport 29-24, se classe troisième, avec deux matchs de moins. Rappelons qu'Inter vient de s'engager au championnat cette saison après une année blanche. Chez les seniors dames, la logique est respectée, Patronage est en tête du championnat malgré sa défaite face à Tié-tié sport, 25-24.

Chez les juniors dames cependant, à une journée de la fin de la phase aller, Tié-tié sport mène le championnat devant Banko sport, championne en titre. Lors de cette avant-dernière journée de la phase aller, Banko s'est imposé face à Asoc, 32-24.

Notons qu'en catégorie junior homme, Asoc, lea-

der de la dernière saison, tient le coup face à ses deux concurrents, à savoir, CTAHB et Cheminots. Dans cette catégorie, faute du faible nombre des équipes participantes, le championnat s'achève le week-end prochain.

Les autres résultats des deux dernières journées : Seniors hommes : Minisport-Cheminots 2, 27-18 Inter Munisport : 20-30 Seniors dames : AS Cheminots-Munisport, 34-23 Juniors dames : Banko-Asoc, 32-24 Atlantic-Munisport, 28-27 AS Cheminots-CTAHB, 24-26 Banko-Atlantique, 38-21 Classement provisoire par catégorie : Juniors dames : 1^{er} Tié-tié sport, 2^e Banko sport, 3^e Atlantic, 4^e Asoc, 5^e Munisport Juniors hommes : 1^{er} Asoc, 2^e CTAHB, 3^e Cheminots Seniors dames : 1^{er} Patronage, 2^e Tié-tié, 3^e Banko, 4^e Cheminots, 5^e Munisport Seniors hommes : 1^{er} Cheminots 1, 2^e Munisport, 3^e Patronage, 4^e CTAHB, 5^e Inter club, 6^e Asoc, 7^e Cheminots 2

Charlem Léa Legnoki

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AC Léopards contraint au partage de points par le Coton sport

Les Fauves du Niari et le Coton sport de Garoua se sont neutralisés 0-0 ce 15 juillet au stade Denis Sassou N'Gusso à Dolisie en match en retard de la première journée de la phase de poules.

À défaut d'une victoire qui leur aurait permis de prendre la tête du groupe, les Léopards se sont contentés du match nul blanc face à Coton sport. C'est le troisième résultat nul concédé depuis le début de la saison à domicile après le Rayon sport et Al Hilal du Soudan. La seule satisfaction : ce résultat n'influence guère la position des deux équipes au classement provisoire du

groupe. Le Coton sport reste leader avec sept points. L'AC Léopards est deuxième avec cinq points. Viennent ensuite l'Asec Mimosas deux points et le Réal de Bamako un point. Les chances de qualification restent intactes pour ces deux formations.

Mais l'optimisme né après leur victoire à Bamako contre le Réal, poussait les joueurs à mieux faire. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour montrer à domicile un visage beaucoup plus rassurant. Le fait de ne pas réussir à concrétiser les meilleures actions du match qui était à leur avantage a multiplié par rien les efforts déployés sur le terrain.

Les leçons à tirer

Ce nul relance les espoirs d'Asec Mimosas qui reste à trois longueurs de retard que l'actuel deuxième. Une pression d'ailleurs qui oblige les Léopards à bien négocier le match du 27 juillet, toujours à domicile, face au Réal de Bamako en match comptant pour la 4e journée de la phase de poules s'ils veulent demeurer sur ce chemin menant à la deuxième consécration après celle de 2012.

Au-delà de l'enjeu de la première place, les Léopards avaient une revanche à prendre sur l'équipe qui les avait éliminés en 2010 en seizième de finales de cette même compéti-

tion. Mais le Coton sport a ôté le sourire aux Léopards pour leur troisième rencontre en compétition africaine.

Les déclarations

« On avait l'ambition de gagner contre cette équipe de Coton sport. On a tout mis en œuvre pour atteindre ce but. Nous avons fait un match très cohérent et très correct. On a eu des occasions devant le Coton qui a pensé plutôt défendre parce qu'on les a mis en difficulté. Malheureusement on n'a pas réussi à trouver la faille pour marquer ce petit but qui nous aurait fait du bien. Sur la prestation de l'équipe, je suis

satisfait mais moins satisfait quant au manque de réalisme » a regretté le coach des Léopards de Dolisie Patrick Aussems à la conférence de presse.

Didier Gomes da Costa, l'entraîneur de Coton sport : « On était venu pour gagner. Nous avons travaillé tactiquement pour gêner cette équipe des Léopards. On avait choisi de contrôler cette équipe des Léopards qu'on connaissait bien. Dans l'ensemble le résultat est logique et on a surtout pas à rougir de notre prestation puis qu'on était venu pour défendre et contrer et on l'a bien fait. »

James Golden Éloué

PROCÈS DU 16 DÉCEMBRE

Les exceptions de la défense rejetées

La Cour a rendu, le 15 juillet à Brazzaville, sa décision sur les exceptions de nullité des procédures et de perquisition dénoncées par les avocats de la défense.

Les avocats de Marcel Ntsourou et ses 113 co-accusés avaient taxé « d'illégale » la procédure. Ceci, en cas de crime flagrant. Dans sa plaidoirie, la défense a fait savoir que la procédure était entachée d'irrégularités demandant de ce fait à la Cour de l'annuler.

Le Mardi 15 juillet, la partie civile et le procureur général sont montés au créneau. Ils ont demandé à la Cour de rejeter toutes les exceptions. Autrement dit, pas d'invalidation de la procédure.

Des arguments qui ont suscité le retour à la charge des avocats de la défense. Ils ont dénoncé la non-assistance de leurs clients et biens d'autres vices de procédure. Après avoir entendu la défense et la partie civile sur les causes d'incompatibilité relative à la présence du procureur de la République André Oko Ngakala sur le siège du ministère public et sur l'exception préjudicielle d'inconstitutionnalité, la Cour a déclaré que la cause d'incompatibilité n'existait pas. Selon elle, l'exception préjudicielle n'était pas fondée. Sur les nullités de procédure et de perquisition du domicile du colonel Marcel Ntsourou, en violation de certains articles du code de procédure pénale, la Cour a rejeté toutes les exceptions. Elle a ainsi ordonné la poursuite des débats.

Josiane Mambou Loukoula

ARTS MARTIAUX

Les enfants prennent goût au taekwondo

Les jeunes Congolais âgés de 6 à 13 ans ne souhaitent pas s'arrêter en si bon chemin après avoir découvert cet art martial sud-coréen lors d'une séance d'entraînement spéciale organisée par la Fédération nationale de taekwondo (Fécotae) le week-end dernier à Brazzaville.

Plus d'une centaine d'enfants, venus de tous les coins de la ville capitale, ont pris goût à la pratique du taekwondo. Les enseignements techniques de base (ki-bon) et civiques de l'expert sénégalais Papa Babacar Ndiaye et ceux du président de la Fécotae, Stanislas Mbys, les ont convaincus. Ils ne veulent plus tourner le dos à la discipline. Un objectif atteint pour la Fédération, à en croire son président. D'autant plus que l'objectif de cette séance d'entraînement était non seulement d'intéresser les enfants à la discipline, en solidifiant le taekwondo à la base, mais aussi de préparer une pépinière capable de défendre valablement les couleurs du Congo à l'avenir. Les valeurs d'éthique constituant le fondement de cet art martial ont également été inculquées à ces jeunes apprenants.

Des rêves à foison

« Nous sommes contents d'atteindre les deux grands objectifs que nous nous étions fixés à travers cet entraînement. Il s'agissait pour nous

de rassembler les jeunes enfants pour promouvoir le vivre-ensemble, le respect de l'honneur du drapeau national quand on est en compétition », a déclaré Stanislas Mbys, s'exprimant sur cette séance d'entraînement dénommée « Children open free training ». Les enfants eux-

de devenir Diables rouges un jour », a déclaré une athlète ceinture jaune âgée de 9 ans, Isaac Mienata.

Plusieurs parents ont souhaité que l'initiative se poursuive sur toute la période des vacances scolaires. Dans ce sens, la Fécotae avait prévu d'inscrire les enfants souhai-

soient suivis dans les dojos comme la Fécotae le prévoit », a-t-il expliqué.

Pour lier l'utile à l'agréable, la Fécotae a mis tous les enfants autour d'une table où ils ont bu et mangé dans un grand élan de fraternité. Ceci avant de recevoir leurs diplômes de participation à cette séance



Un athlète de six ans en démonstration

mêmes n'ont pas manqué de témoigner leur engouement. « Je suis contente de travailler avec des amis qui viennent pour la première fois. Ensemble nous allons nous entraîner pour que le pays puisse être fier de nous. (...) Mon rêve est

tant poursuivre la pratique du taekwondo, dans les clubs proches de leurs domiciles. Une idée soutenue par l'expert Papa Babacar Ndiaye. « En face d'une autre distraction, les enfants peuvent facilement oublier les techniques qu'ils viennent d'apprendre. C'est donc important qu'ils

d'entraînement unique en son genre. À dire vrai, les parents ont salué l'initiative de la Fédération. Ils mettront certainement la pression sur celle-ci afin que l'activité s'étende durant toutes les vacances. Pour les enfants, il n'est plus question d'arrêter le taekwondo.

Rominique Nerplat Makaya